

ANOPEX

Association Nationale des combattants des OPérations EXtérieures

INFO 35



Spécial JOP 2024

EDITION OCTOBRE 2024



"46 médailles remportées, soit un tiers des 139 obtenues par les athlètes français pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Leurs succès nous honorent. Bravo"



ÉPARGNE | RETRAITE | ASSURANCES*

Proche de vous en toutes circonstances

Spécialiste de la Retraite Mutualiste du Combattant

RMC
RETRAITÉ MUTUALISTE DU COMBATTANT

VOTRE PROCHAINE
COTISATION

**ANOPEX
OFFERTE***

Offre soumise à conditions.

POUR TOUTE 1^{ÈRE} SOUSCRIPTION

Pour plus d'informations,
contactez un conseiller
Et communiquez-lui le code « ANOPEX »
pour bénéficier de l'offre



En agence

Liste disponible sur
www.lafrancemutualiste.fr



Par téléphone

Appelez l'un de nos conseillers
au 01 40 53 78 00 (prix d'un appel local)
de 9h à 19h du lundi au vendredi
sur rendez-vous



En ligne

Connectez-vous sur
www.lafrancemutualiste.fr

 **La France
Mutualiste**

Épargne - Retraite

Groupe malakoff humanis

lafrancemutualiste.fr | 01 40 53 78 00

* Offres distribuées par Média Courtage, Société du groupe La France Mutualiste, Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.orias.fr (RCS 524 259 075 BREST) - SIRET n° 524 259 075 00026 - Rue Jean Fourastié CS 80003 - 29480 Le Rellecq Kerhuon - La France Mutualiste n'est pas l'assureur. Le contrat Assurance Accidents de la Vie LFM est proposé, assuré par La France Mutualiste et distribué par Média Courtage.
** Offre réservée à tout membre de l'Association Nationale des Combattants des Opérations Extérieures (ANOPEX) enregistrée sous le n° W751203297 auprès de la Préfecture de Police de PARIS devenant adhérent du groupe La France Mutualiste - Prise en charge de la cotisation due à l'Association au titre de l'année qui suit toute 1^{ère} souscription à un contrat auprès de La France Mutualiste ou de Média Courtage - Société du groupe La France Mutualiste - Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.orias.fr (RCS 524 259 075 BREST) - SIRET n° 524 259 075 00026 - Rue Jean Fourastié - CS 80003 - 29480 Le Rellecq Kerhuon. Sous réserve que le contrat soit en vigueur le 1^{er} janvier de l'année suivante. Montant de la cotisation versé directement par La France Mutualiste à l'ANOPEX.



MUTUALITÉ
SERVIR LA FRANCE

Sommaire

Editorial	4
Vie des régions	6
Dossier JOP 2024	22
Citoyenneté	47
Cohésion	51
Culture	53
Décorations	55
Hommage	56
Libres propos	57
Loisirs	60
Partenariat	61
Reonnaissance	64
Solidarité	69
Sport	76

Témoignage	77
Travail de mémoire	80
Vie des armées	108

In Memoriam	114
-------------	-----



Editorial

Cet ANOPEX INFO reprend un dossier du ministère des armées consacré aux Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Nous avons ainsi voulu rendre hommage à notre Armée de Champions, leur dire notre fierté pour leurs réussites sportives et notre reconnaissance pour la belle image donnée de nos armées à nos concitoyens.

Mais les jeux de Paris c'était aussi la mobilisation de militaires d'active et de réserve pour en assurer la sécurité. Ils ont eux aussi largement contribué à ce succès unanimement souligné.

Je vous invite à parcourir avec attention les 116 pages (!) de cet ANOPEX INFO.

Vous y constaterez le dynamisme de nos délégations départementales dans de très nombreux domaines d'action.

Tout d'abord elles ont répondu présentes pour participer aux commémorations du quatre-vingtième anniversaire des débarquements et de la libération ainsi qu'à celles qui ont marqué ces derniers mois. Au-delà de ces cérémonies, nos délégations départementales apportent aussi leur contribution au travail de mémoire entrepris dans les territoires.

Nos délégués et membres s'engagent sans relâche auprès des scolaires dans une multitude d'actions qui suscitent toujours l'attention de notre jeunesse et plus encore leur adhésion aux valeurs exprimées par nos grands témoins.

Notons aussi notre contribution aux projets développés par des classes de défense.

Les différentes rubriques de notre magazine démontrent la diversité des événements auxquels l'ANOPEX s'associe : forum des associations, salons du livre et prix littéraire, concert ...

Mais nous veillons aussi à être un acteur de la solidarité notamment auprès des blessés et des familles endeuillées.

Ces actions ne seraient pas possibles sans le soutien de nos mécènes à qui je renouvelle nos plus sincères remerciements.

Vous constaterez que nous avons développé des partenariats locaux notamment en Gironde avec le Rotary Club Blayais.

Enfin cet ANOPEX INFO 35 vous apporte des informations utiles sur la campagne double Barkhane.

Je tiens donc à remercier nos présidents départementaux et nos membres qui ainsi « portent haut les couleurs » de l'ANOPEX.

C'est bien l'ensemble de ces actions de proximité qui conforte la visibilité et la crédibilité de notre association.

Je ne puis qu'encourager chacun à poursuivre dans cette voie.

Je profite de la circonstance pour souligner le travail accompli par Jean-Pierre Pakula qui réalise seul nos lettres d'information mensuelles et ces ANOPEX INFO.

Qu'il me soit permis de lui témoigner de notre gratitude.

Je n'oublie certes pas nos membres qui lui adressent articles, reportages et photos. Je sais leur contribution à nos publications et les en remercie.

Mais je me dois aussi de lancer un appel à volontariat pour renforcer notre communication et seconder Jean-Pierre.

Je précise que tous ces travaux se font désormais en distanciel et ne nécessitent que des connaissances de base dans l'utilisation d'outils numériques.

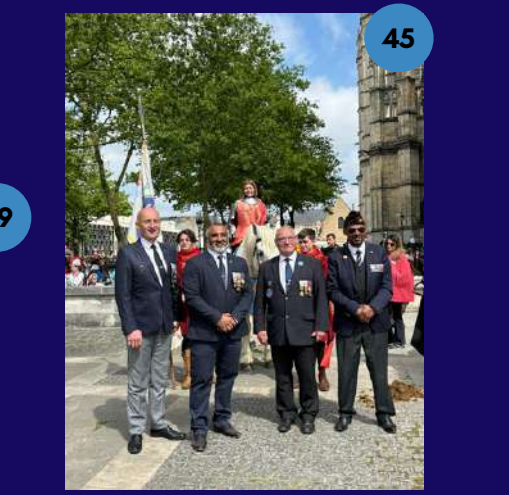
La communication est incontournable aujourd'hui.

Il nous faudrait renforcer nos capacités pour mieux répondre aux besoins d'information de nos membres et développer encore plus notre rayonnement local et départemental.

**Jean-Paul Martial
Président de l'ANOPEX**

Mai





Mai







Juin



Juin





Juin



Juillet



Juillet







Septembre

09



19



19



19



34



37



45



51



51



62



62



Septembre



62



62



62



62



62



62



67



67



67



67



67



75



75

Septembre



Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024

**DOSSIER
SPECIAL**

Source : Ministère des armées et
ANOPEX

Flamme olympique

Un adhérent de l'ANOPEX porte la Flamme olympique à Saint-Maixent

Le 2 juin, j'ai eu la chance de porter la flamme olympique dans l'ENSOA et ainsi représenter le service du commissariat des armées (SCA/ GSBDD) de Saint Maixent l'Ecole.

Un moment inoubliable qui sera gravé à jamais dans ma mémoire.

Ce jour-là, une phrase importante qui a raisonné en moi, m'a été dite par un autre relayeur de la flamme olympique : « avant ce jour, des personnes vous ont critiqué ou non pas cru en vous, mais aujourd'hui vous êtes là, et c'est une victoire sur la vie et sur ce qu'il vous est arrivé »

Dans la foulée, je suis parti rejoindre mes camarades pour un raid vélo au départ de Saint Maixent l'Ecole pour rallier les plages du débarquement (Isigny-sur-Mer) soit un peu moins de 400 km pour moi et un peu plus de 400 pour mes camarades.

Une nouvelle fois, un moment extrêmement fort sur les terres où nos anciens nous ont délivrés de l'ennemi et se sont battus pour nous.

En résumé : Une semaine incroyable et inoubliable !

Cédric Travers

Adhérent des Deux-Sèvres



Flamme olympique

L'ANOPEX au Mont Valérien pour l'accueil de la Flamme olympique

Le mercredi 24 juillet 2024, la Flamme olympique a traversé le département des Hauts de Seine.

De nombreux porte-drapeaux étaient présents lorsqu'elle a été au 8ème RT et au Mémorial de la France combattante au Mont Valérien.

L'ANOPEX y a été représentée par son porte-drapeau national, celui des Hauts de Seine et son délégué général.

Un moment fort qui a réuni le monde combattant et l'olympisme.



L'armée de champions

Le ministère des Armées compte parmi son personnel civil et militaire un peu plus de deux cents sportifs de haut niveau.

Affectés au sein du bataillon de Joinville du centre national des sports de la Défense (CNSD), ces athlètes forment une équipe nommée depuis 2014, « l'Armée de champions ».

Avec ce dispositif unique, le ministère des Armées est le premier incubateur de sportif de haut niveau et le premier contributeur de l'Etat au soutien du sport de haut niveau.

L'Armée de champions se compose de sportifs de haut niveau valides, sous statut militaire, engagés dans les différentes armées (terre, air, marine et gendarmerie) et de sportifs de haut niveau para-sport, recrutés dans le cadre du plan handicap de la défense ou des militaires blessés reconstruits par le sport, sous statut civil, engagés au sein du secrétariat général pour l'administration (SGA).

Ces sportifs pratiquent tous une discipline reconnue de haut niveau. Ils sont recrutés par le commissaire aux sports militaires, commandant le centre national des sports de la Défense (CNSD), lors de commissions annuelles, en présence des représentants des fédérations sportives partenaires et du monde sportif civil, à qui ils ont fait part au préalable de leur candidature. Ils sont recrutés en qualité de militaires du rang pour les militaires et d'agents contractuels de niveau III pour les sportifs de haut niveau civils et les sportifs en situation de handicap.

Placés sous la responsabilité du commissaire aux sports militaires, ces sportifs de haut niveau de la défense (SHND) bénéficient d'une rémunération, d'une formation professionnelle, d'un accompagnement en cas de blessure, de perspectives de reconversion et d'un cadre de valeurs communes avec les forces armées.

Le ministère des Armées leur apporte ainsi un équilibre essentiel à la haute performance, leur permettant d'exercer leur activité sportive à plein temps et de se concentrer pleinement sur leurs objectifs sportifs.

L'armée de champions

Il apporte aussi, de ce fait, un soutien significatif dans l'accompagnement de ces sportifs d'excellence au ministère des sports et des Jeux Olympiques et aux fédérations sportives qui pourvoient à tous leurs moyens en termes de préparation et d'équipement.

En contrepartie, ces sportifs respectent le programme de préparation et de compétition fixé par leur fédération sportive, en concertation avec le CNSD, et s'engagent à faire preuve de sérieux et de régularité dans la préparation.

Ils représentent le ministère des Armées et la Gendarmerie nationale dans les compétitions nationales et internationales, militaires et civiles. Ils constituent des modèles pour promouvoir la pratique du sport au sein des armées, et leurs résultats contribuent à la cohésion interne.

Enfin, ils endossent également un rôle d'ambassadeur des armées auprès du grand public.

Pendant l'année qui précède les Jeux olympiques et paralympiques, les SHND sont placés en mission auprès des fédérations sportives dans le cadre d'un protocole d'accord signé entre le ministre des Armées et le ministre des Sports et des Jeux olympiques.

Civils ou militaires, valides ou handicapés, ils demeurent tous soumis aux dispositions statutaires qui leur sont applicables, pendant toute la durée des activités professionnelles. Ils doivent se conformer en tous points à l'éthique et aux valeurs de l'institution, aux règles de comportement et aux devoirs auxquels sont soumis les personnels militaire et civil en activité.

Les sportifs sous statut militaire sont aussi soumis aux exigences réglementaires relatives au cursus de formation militaire. Comme tous militaires, leur carrière est ponctuée de périodes de formation adaptées à leurs contraintes spécifiques. Cela leur permet une progression régulière en grade et une meilleure intégration dans la communauté de Défense. La participation des SHND, agents contractuels, aux périodes de formation, n'est pas obligatoire mais peut leur permettre de bénéficier d'une réévaluation de rémunération. Pour tous, la progression de carrière dépend de leur évaluation annuelle qui prend en compte les résultats sportifs obtenus et l'investissement personnel consenti au profit de l'institution. Leurs performances sportives peuvent donner lieu à l'attribution de récompenses pour services exceptionnels.

Le ministère des Armées, incubateur unique de sportifs de haut niveau et premier contributeur de l'Etat au soutien du sport de haut niveau, a contribué au succès des Jeux olympiques et paralympiques avec la participation de nombreux sportifs de haut niveau de la Défense (SHND).

Cette Armée de champions a remporté de nombreuses médailles.

Les armées ont contribué également à la sécurisation de l'évènement en apportant leur expertise et leur professionnalisme en appui des forces de sécurité intérieure.



Les sportifs de haut niveau de la défense (SHND) ont remporté 46 médailles lors des Jeux de Paris



Une partie des SHND en compagnie du général Sanzey, au club France à la veille de la fin des JO. - © Sébastien Dufour / Ministère des Armées



Une partie des sportifs paralympiques en compagnie des généraux Burkhard et Sanzey, au club France. - © Sébastien Dufour / Ministère des Armées

Jeux olympiques

Les sportifs de haut niveau de la défense (SHND) ont remporté 21 médailles lors des Jeux de Paris, plus d'un tiers des 64 de la délégation française. Soit 4 or, 6 argent et 11 bronze.

Un record pour les athlètes militaires, qui ont porté haut les couleurs de la France et des armées.

La première et la dernière. Tout a commencé avec la médaille de bronze du **second-maître Shirine Boukli** (Marine) samedi 27 juillet en judo pour finir deux semaines plus tard avec l'argent de la **capitaine Elodie Clouvel** (Gendarmerie) dimanche 11 août dans l'épreuve d'heptathlon.

Les membres de l'Armée de champions, les sportifs de haut niveau de la défense, ont brillé du début à la fin des Jeux olympiques de Paris.

Avec un total de 21 médailles sur les 64 remportées par l'équipe de France, ils assurent plus du tiers des récompenses. Un record pour ces athlètes pas comme les autres, qui représentent la France mais aussi les armées. Plus qu'aux précédents JO de Tokyo et surtout plus que dans n'importe quels Jeux de l'ère moderne.

Trois titres individuels, un par équipe, cinq de vice-champions olympiques et douze médailles de bronze, le bilan est plus que positif pour le général Paul Sanzey, commandant du Centre national des sports de la défense (CNSD) et commissaire interarmées aux sports militaires. « Ambassadeurs des armées, nos sportifs ont grandement contribué au succès de la délégation française », a-t-il déclaré à quelques heures de la cérémonie de clôture.

Des sportifs plus que jamais engagés pour la victoire, le message qui les a porté durant toute la durée des compétitions. Armée Terre, Marine, armée de l'Air et de l'Espace et Gendarmerie, tous les corps ont obtenu des médailles, prouvant que le ministère des Armées est un acteur incontournable de ces Jeux grâce son soutien efficace pour le sport de haut niveau.

Jeux olympiques

Difficile de parler de tous les médaillés dans le détail ici, mais citons-en quelques-uns, qui ont notamment ramené des titres ou des médailles historiques.

Après une quatrième place aux JO de Rio en 2016 et le bronze à Tokyo en 2021, le maréchal des logis au sein de la Gendarmerie nationale Manon Apithy-Brunet est devenue championne olympique au sabre après sa victoire contre sa compatriote Sara Balzer.

Une première dans cette catégorie.

Que dire du triplé français inédit en BMX race, où deux SHND sont montés sur le podium : les sergents de l'armée de Terre Romain Mahieu et Sylvain André.



Le BMX et les armées, une relation prolifique car une autre médaille (de bronze) était remportée par un membre de l'Armée de champions.

Le sergent de l'armée de Terre Anthony Jeanjean, après une chute en finale lors de son premier run, était l'auteur d'une remontée fantastique pour parvenir à se hisser sur le podium.

Jeux olympiques

Le sergent de l'armée de Terre Anthony Jeanjean, après une chute en finale lors de son premier run, était l'auteur d'une remontée fantastique pour parvenir à se hisser sur le podium.

Le surf avec le matelot Johanne Defay ou le tir à l'arc grâce à la maréchal des logis Lisa Barbelin, ainsi que le taekwondo avec le soldat de 1ère classe Cyrian Ravet et le premier titre de la maréchal des logis Althéa Laurin, sans oublier le triathlon du sergent Léo Bergère complètent la longue liste des médailles et des premières fois.

Merci à tous ces sportifs et, pour n'oublier personne, bravo à Luka Mkheidze, Joan-Benjamin Gaba, Nicolas Gestin, Thomas Chirault, Enzo Lefort, Maxime Pauty, Clarisse Agbegnenou, Charline Picon, Yohann N'Doye Brouard pour leurs médailles et, plus généralement aux 78 SHND qui ont brillamment participé à ces Jeux de Paris.

Rendez-vous dans quatre ans à Los Angeles pour de nouveaux exploits.

**MÉDAILLE D'OR : MARÉCHAL DES LOGIS MANON BRUNET
(ESCRIME, SABRE INDIVIDUEL)**



**MÉDAILLE D'OR : AVIATEUR NICOLAS GESTIN
(CANOË SLALOM)**



**MÉDAILLE D'OR : MARÉCHAL DES LOGIS ALTHÉA LAURIN
(TAEKWONDO + 67KG)**

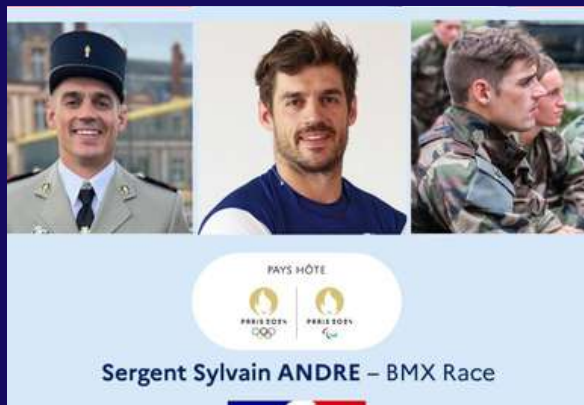


Jeux olympiques

**MÉDAILLE D'OR : ADJUDANT C. AGBÉGNÉNOU, MATELOT JB GABA, SECOND-MAÎTRE S. BOUKLI
ET SOLDAT L. MKHEIDZE
(JUDO PAR ÉQUIPE MIXTE)**



**MÉDAILLE D'ARGENT : SERGENT SYLVAIN ANDRÉ
(BMX RACE)**



**MÉDAILLE D'ARGENT : SERGENT THOMAS CHIRAUT
(TIR À L'ARC PAR ÉQUIPE HOMMES)**



MÉDAILLE D'ARGENT : CAPITAINE ELODIE CLOUVEL (PENTATHLON MODERNE) MÉDAILLE D'ARGENT : MATELOT JOAN-BENJAMIN GABA (JUDO -73KG)



Jeux olympiques

**MÉDAILLE D'ARGENT : SOLDAT LUKA MKHEIDZE
(JUDO -60KG)**



Soldat Luka MKHEIDZE – Judo-60kg

**MÉDAILLE D'ARGENT : AVIATEUR LAURIANE NOLOT
(VOILE, FORMULA KITE)**



Aviateur Lauriane NOLOT – formula kite

**MÉDAILLE DE BRONZE : ADJUDANT CLARISSE AGBÉGNÉNOU
(JUDO -63KG)**



Adjudant Clarisse AGBEGNENOU – Judo -63kg

**MÉDAILLE DE BRONZE : MARÉCHAL DES LOGIS LISA BARBELIN
(TIR À L'ARC)**



Maréchal des logis Lisa BARBELIN – Tir à l'arc

**MÉDAILLE DE BRONZE : SERGENT LÉO BERGÈRE
(TRIATHLON)**



Sergent Léo BERGERE – Triathlon

**MÉDAILLE DE BRONZE : SECOND MAITRE SHIRINE BOUKLI
(JUDO -48KG)**



Second-maître Shirine BOUKLI – Judo -48kg

**MÉDAILLE DE BRONZE : MATELOT JOHANNE DEFAY
(SURF F)**



Matelot Johanne DEFAY – surf

**MÉDAILLE DE BRONZE : SERGENT ANTHONY JEANJEAN
(BMX FREESTYLE)**



Sergent Anthony JEANJEAN – BMX freestyle

Jeux olympiques

**MÉDAILLE DE BRONZE : SERGENT ENZO LEFORT ET MARÉCHAL DES LOGIS MAXIME PAUTY
(FLEURET PAR ÉQUIPE H)**



**MÉDAILLE DE BRONZE : SERGENT ROMAIN MAHIEU
(BMX RACE)**



**MÉDAILLE DE BRONZE : SERGENT YOHANN N'DOYE-BROUARD
(NATATION, RELAIS 4 X 100 M 4 NAGES H)**



**MÉDAILLE DE BRONZE : MAÎTRE CHARLINE PICON
(VOILE, SKIFF)**



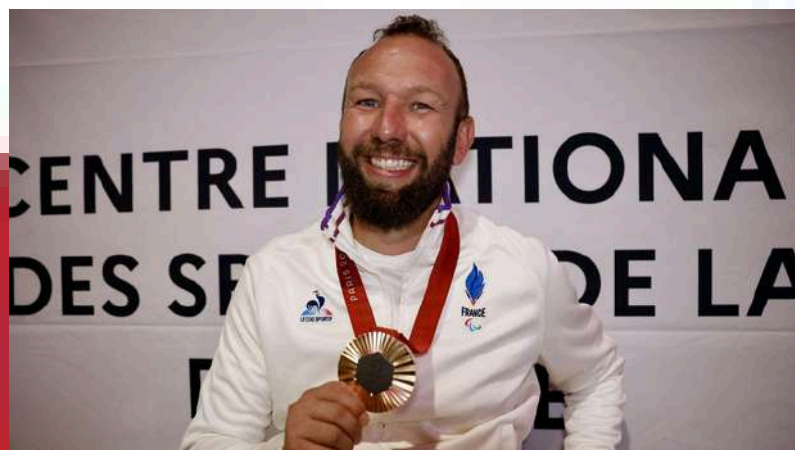
**MÉDAILLE DE BRONZE : SOLDAT CYRIAN RAVET
(TAEKWONDO - 58KG)**



Jeux paralympiques

La Flamme paralympique s'est éteinte dimanche 8 septembre après une dernière soirée mémorable au Stade de France. Et comme pour leurs collègues valides au mois d'août, les para-athlètes de l'Armée de champions ont « fait le travail », en remportant 25 médailles sur les 75 de l'équipe de France : 6 or, 5 argent et 14 bronze, soit plus du tiers des récompenses, excusez du peu.

Un bilan remarquable quand on sait que ces sportifs de haut niveau de la défense étaient 28 et représentaient à peine 11 % du total des membres de la délégation française.



Jeux paralympiques

A l'instar de leurs homologues, ce sont des agents sur contrat du ministère des Armées qui ont ouvert le compteur et l'ont refermé. Nélia Barbosa a pu accrocher l'argent autour de son cou en para canoë-kayak, venant refermer de la plus belle des manières le livre des médailles tricolores.

Dix jours plus tôt, au début des compétitions, c'est la para cycliste Marie Patouillet qui lançait l'équipe de France avec le même métal en poursuite individuelle 3000m sur piste. Elle n'en est pas restée là puisque, deux jours plus tard, elle remportait l'or en contre-la-montre, toujours sur piste, face à sa compatriote Heidi Gaugain.

Les autres membres de l'Armée de champions ont, dès lors, suivi son exemple.

Notamment ses collègues du vélo : Dorian Foulon est devenu champion paralympique en poursuite individuelle 4000m avec un record du monde à la clé.

Quant à Alexandre Léauté, il repart avec 4 médailles : s'il a conservé son titre de Tokyo en se parant d'or en poursuite individuelle 3000m sur piste, il est aussi devenu champion paralympique du contre-la-montre sur route et a rajouté à sa collection le bronze en poursuite 1000m sur piste et lors de la course sur route.

Les autres sports ne sont pas en reste.

Fabien Lamirault, avec son coéquipier Julien Michaud, a pu accrocher également du bronze autour de son cou en para tennis de table en double ainsi qu'en simple.

Même métal pour Margot Boulet en para aviron 2000m avec trois coéquipiers et pour Manon Genest en saut en longueur. Le para triathlon a été pourvoyeur de belles médailles.

Jules Ribstein a gagné l'or, tandis que Thibault Rigaudeau prenait l'argent dans une autre catégorie de la même épreuve.

N'oublions pas la natation, avec Hector Denayer, en argent (brasse) dans le bassin olympique et le badminton : Lucas Mazur a conservé son titre de Tokyo en individuel et a rajouté la médaille de bronze double mixte en compagnie de Faustine Noël.

Jeux paralympiques

Et que dire de Jean-Louis Michaud, bronze en para tir sportif, Matéo Boheas en para tennis de table, Yohan Peter en escrime fauteuil par équipe, Margot Boulet en para aviron, Rémi Boullé en para canoë-kayak et Alexandre Lloveras en para cyclisme, tous parés de bronze également.

Avec plus du tiers des médailles de l'équipe de France, les para-athlètes de l'Armée de champions ont brillé de mille feux et prouvé que la reconstruction par le sport au sein du ministère des Armées est d'une efficacité redoutable.

Un grand bravo à eux et rendez-vous dans quatre ans à Los Angeles pour une autre moisson de récompenses.

MÉDAILLE D'OR : DORIAN FOULON (PARA CYCLISME, POURSUITE H)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Dorian FOULON – Para cyclisme MC5

DEUX MÉDAILLES D'OR : ALEXANDRE LÉAUTÉ (PARA CYCLISME, POURSUITE ET CLM SUR ROUTE)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Alexandre LEAUTE – Para cyclisme MC2

MÉDAILLE D'OR : LUCAS MAZUR (PARA BADMINTON, SIMPLE H)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Lucas MAZUR – para badminton

MÉDAILLE D'OR : MARIE PATOUILLET (PARA CYCLISME, POURSUITE INDIVIDUELLE 3000M)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Marie PATOUILLET – Para cyclisme piste WC5

MÉDAILLE D'OR : JULES RIBSTEIN (PARA TRIATHLON, PST2)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Jules RIBSTEIN – para triathlon

MÉDAILLE D'ARGENT : NÉLIA BARBOSA (PARA CANOË-KAYAK)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Nélia BARBOSA – para canoë

Jeux paralympiques

MÉDAILLE D'ARGENT : HECTOR DENAYER
(PARA NATATION, 100M BRASSE)



Agent sur contrat
Hector DENAYER – Para natation S09 SB9 SM09

MÉDAILLE D'ARGENT : SANDRINE MARTINET
(PARA JUDO, -48KG)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Sandrine MARTINET – para judo

MÉDAILLE D'ARGENT : MARIE PATOUILLET
(PARA CYCLISME, CLM 500M)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Marie PATOUILLET – Para cyclisme piste WC5

MÉDAILLE D'ARGENT : THIBAUT RIGAUDEAU
(PARA TRIATHLON, PTV1)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Thibault RIGAUDEAU – para triathlon

MÉDAILLE DE BRONZE : MATÉO BOHÉAS
(PARA TENNIS DE TABLE)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Matéo BOHEAS – para tennis de table

MÉDAILLE DE BRONZE : RÉMY BOULLÉ
(PARA CANOË-KAYAK, KAYAK 200M)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Rémy BOULLÉ – para canoë

MÉDAILLE DE BRONZE : MARGOT BOULET
(PARA AVIRON, QUATRE DE POINTE SANS BARREUR)



Agent sur contrat
Margot BOULET – Para aviron PR3 Mix4+

MÉDAILLE DE BRONZE : HECTOR DENAYER
(PARA NATATION, 200M 4 NAGES)



Agent sur contrat
Hector DENAYER – Para natation S09 SB9 SM09

Jeux paralympiques

MÉDAILLE DE BRONZE : DORIAN FOULON
(PARA CYCLISME, CLM H)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Dorian FOULON – Para cyclisme MC5

MÉDAILLE DE BRONZE : MANON GENEST
(PARA ATHLÉTISME, SAUT EN LONGUEUR)



Civile de la Défense
Manon GENEST – para athlétisme

DEUX MÉDAILLES DE BRONZE : FABIEN LAMIRAULT
(PARA TENNIS DE TABLE, SIMPLE H ET DOUBLE H)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Fabien LAMIRAULT - para-tennis de table

DEUX MÉDAILLES DE BRONZE : ALEXANDRE LÉAUTÉ
(PARA CYCLISME, CLM 1000M ET COURSE SUR ROUTE)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Alexandre LEAUTE – Para cyclisme MC2

MÉDAILLE DE BRONZE : ALEXANDRE LLOVERAS
(PARA CYCLISME, COURSE SUR ROUTE)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Alexandre LLOVERAS – Para cyclisme B tandem

MÉDAILLE DE BRONZE : LUCAS MAZUR
(PARA BADMINTON, DOUBLE MIXTE)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Lucas MAZUR – para badminton

MÉDAILLE DE BRONZE : JEAN-LOUIS MICHAUD
(PARA TIR)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Jean-Louis MICHAUD – para tir carabine

MÉDAILLE DE BRONZE : YOHAN PETER
(PARA ESCRIME, FLEURET PAR ÉQUIPE)



Agent sur contrat du ministère des Armées
Yohan PETER – Escrime fauteuil épée B

La brigade olympique

Les festivités des jeux ont débuté le vendredi 26 juillet par une cérémonie d'ouverture inédite au fil de la Seine, suivie dès le lendemain par des épreuves sur plus d'une vingtaine de sites olympiques. La sécurisation de cette vaste aire géographique des JO 2024 fut un enjeu majeur pour l'armée de Terre, en appui des forces de sécurité intérieure (FSI).



A événement exceptionnel, dispositif de sécurité exceptionnel

Fin juin, la brigade olympique a pris le commandement tactique terrestre de l'opération SENTINELLE - JOP 2024.

Elle s'articule autour du noyau clé de la 27e brigade d'infanterie de montagne qui commande cinq groupements tactiques, aux ordres du 4e régiment de chasseurs, du 7e bataillon de chasseurs alpins, du 35e régiment d'artillerie parachutiste, du Régiment de marche du Tchad et du 1er régiment étranger de génie.

Parmi les 10 000 soldats d'active et de réserve qui ont été déployés en Île-de-France, plus de 5500 ont été engagés au sein de la brigade olympique, en provenance d'une quarantaine de régiments et formations de l'armée de Terre.

Dès le 14 juillet avec le parcours de la flamme, puis lors de la cérémonie d'ouverture et durant tous les Jeux olympiques, la brigade a été au cœur du dispositif de sécurisation des sites olympiques et des lieux touristiques. Elle l'ont encore été pour sécuriser les Jeux paralympiques, du 28 août au 08 septembre.



La brigade olympique

En plus des moyens tactiques habituels de l'opération SENTINELLE, la brigade dispose de moyens spécifiques afin d'assurer une protection multi-milieux, notamment dans des zones naturelles ou complexes.

La protection du port d'Ivry-Charenton a pleinement illustré cette sécurisation multi-milieux. Le bataillon d'Ivry, aux ordres du 1er REG, a sécurisé la zone stratégique du départ de la cérémonie d'ouverture, en menant des actions sous l'eau, à la surface, au sol et dans les airs.

Ainsi, des patrouilles d'embarcations fluviales du génie ont contrôlé les flux sur la Seine, tandis que des plongeurs de combat du génie ont inspecté les fonds fluviaux et les abords.



Des drones du 61e régiment d'artillerie et un système de lutte anti-drone du 54e régiment d'artillerie ont également contribué à la détection de perturbateurs et de menaces, appuyés par des équipes cynotechniques du 132e régiment d'infanterie cynotechnique au sol, elles-mêmes insérées dans des patrouilles classiques.

A l'instar du bataillon d'Ivry, les groupements du 4e RCh et du 35e RAP ont aussi mis en œuvre des moyens spécifiques avec des patrouilles en quads et Fardiens dans les régions de Versailles et de Vaires-sur-Marne.

Ces patrouilles motorisées, équipées de jumelles de vision nocturne et de drones, ont quadrillé de nuit ces vastes espaces naturels boisés.

Un ANOPEX parmi les volontaires

Tout a commencé par l'introduction faite dans les médias concernant le besoin de volontaires pour que ces jeux puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Je me suis tout de suite dit que je devais être partie intégrante de ces jeux, chez nous et de contribuer à l'éclat de la France aux yeux du monde.

La recherche du comité olympique étant de 45000 volontaires pour les jeux olympiques et paralympiques j'ai décidé de consacrer mon année 2024 à cette aventure que l'on ne vit qu'une fois dans une vie.

En mars 2023 j'ai donc déposé ma candidature en ligne en répondant à un questionnaire très complet sur mon parcours professionnel, mes relations avec le sport et mes disponibilités. La plateforme mise en place par le COJO étant très intuitive je me trouvais désormais lancé et prêt à consacrer mon temps pour participer à la réussite de ces jeux.

Je savais qu'il fallait patienter, compte-tenu des 300000 candidatures qui sont arrivées sur ce site et le filtrage et désignation des 45000 personnes retenues pour intégrer la workforce prévue pour PARIS 2024.

C'est finalement en octobre 2023 que je suis informé que ma candidature est acceptée et que je vais rejoindre le service des accréditations (logique, tenant compte de mon expérience en gendarmerie).

C'est là vraiment que l'aventure commence, sur la plateforme nous avons accès à des modules de formation en ligne pour appréhender tous les aspects de notre engagement au profit des athlètes olympiques mais aussi paralympiques. Tests linguistiques, gestes qui sauvent et notre comportement face au harcèlement.

Je dois reconnaître ici que j'ai été impressionné par le travail accompli en amont par les salariés de PARIS 2024 et le chemin parcouru depuis la décision de recevoir ces JOP 2024 en France.

Il est difficile d'évaluer cela de l'extérieur il faut le vivre, être un rouage de cette machine monumentale pour s'en rendre compte.

Premier temps fort pour moi, l'invitation à la convention des volontaires qui s'est déroulée à La Défense ARENA le 23 mars 2024.

Un ANOPEX parmi les volontaires



Voilà la première mobilisation des volontaires. Présents sur site ou par webconférence. Nous pouvions donc dire, nous y sommes, c'est lancé !

Lors de cette convention nous avons pu découvrir notamment, l'élément qui allait par la suite faire couler beaucoup d'encre et de temps d'antenne !

L'uniforme des volontaires et son fameux BOB coloré.



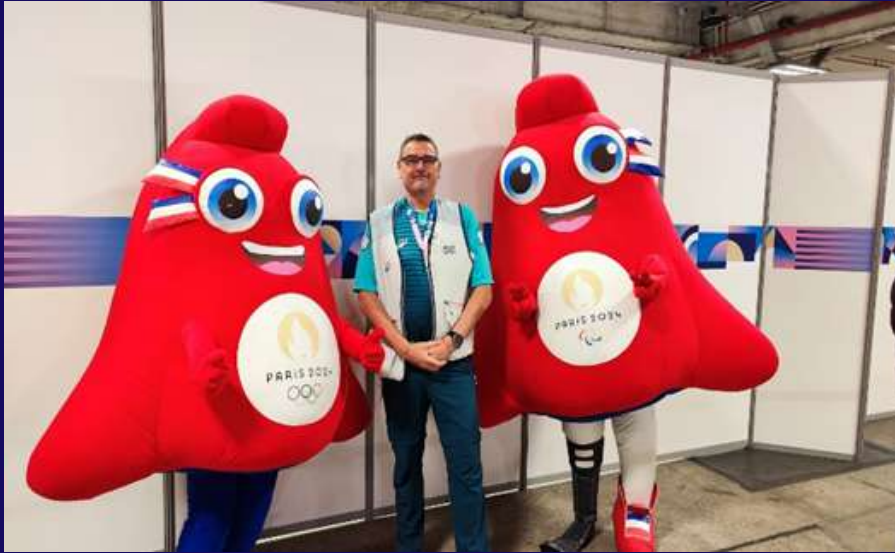
C'est finalement le 10 juin 2024 que je prends ma première journée de mission aux accréditations de la Porte de Versailles.

Un peu comme une incorporation militaire (sauf la visite médicale).

Arrivé comme tout bon militaire avant l'heure je devais attendre au poste de sécurité en attendant qu'un membre de la workforce me prenne en charge et me fasse délivrer mon fameux sésame (le premier), l'accréditation qui allait me permettre d'accéder aux sites d'emploi et surtout de percevoir mon paquetage complet.

Tout de suite dans le bain j'ai donc commencé à délivrer des accréditations et orienter les volontaires, prestataires et personnels concernés par les jeux. Cet engagement avant le début des jeux olympiques m'a conduit à la porte de Versailles jusqu'au 13 juillet. (je ne voulais surtout pas manquer le défilé du 14).

Un ANOPEX parmi les volontaires



Une visite de nos phryges pour nous donner du courage lors des flux importants de personnes à accréditer avant le début des jeux.

Finalement le 22 juillet je prenais en compte ma mission au VAHO (Venue Accreditation Help Office) de La Défense ARENA.

Cette mission m'a vraiment permis de faire de nombreuses rencontres, athlètes, officiels de toutes nations et de pouvoir apporter des solutions à leur problème du moment. Leur faciliter les jeux et faire que tout reste dans un esprit festif.

Pour moi cette mission était inscrite dans mon engagement dans le domaine associatif. Sur mon tour de cou je mettais donc en avant le Bleuet de France mais aussi mon pin's d'appartenance à l'ANOPEX (Association Nationale des combattants des OPérations EXtérieures). Cela me donnait donc l'occasion de parler des combattants d'hier et d'aujourd'hui et de montrer que notre engagement militaire était total même au profit de ces jeux.



Évidemment j'ai profité pleinement de toutes ces interactions avec des moments qui m'ont fait sourire, malgré toutes les signalisations des différentes ARENA autour de Paris.

Des personnes qui se présentaient à La Défense pour des évènements qui se déroulaient à la Porte de Versailles ou Bercy.

Un ANOPEX parmi les volontaires

Ce qui m'a marqué le plus, les sourires, la bonne humeur, la fête, les interactions entre les forces de l'ordre et le public. Les chants, danses, cris de joie, les drapeaux et bien plus encore.



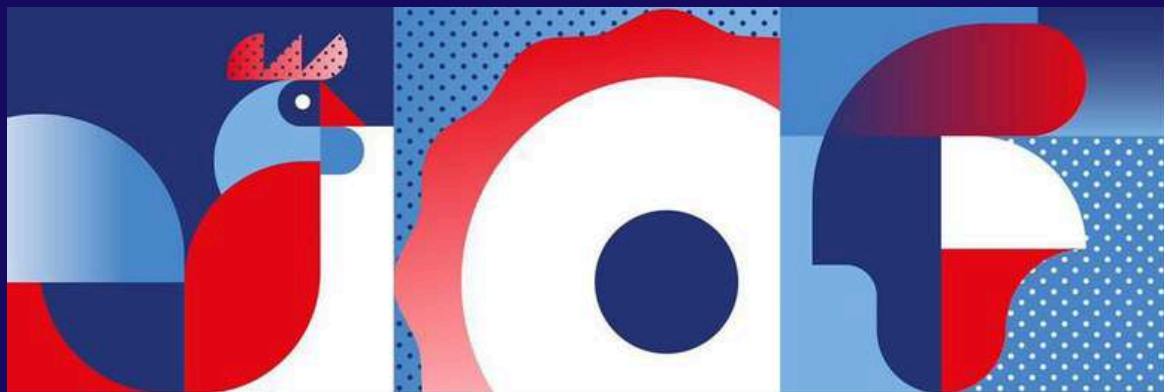
Ce que je vais retenir de ces jeux, une passion après mes 46 jours d'engagement et ma fin de mission le 7 septembre 2024.

De nouvelles compétences certifiées par le COJO que je vais mettre à profit en m'engageant dans d'autres missions (FFR) pour ma part.

Ancien militaire ayant participé à de nombreuses missions OPEX, OPINT ou OUTRE-MER j'ai pu retrouver l'ambiance de mes engagements antérieurs et je remercie le comité olympique pour m'avoir offert cette opportunité.

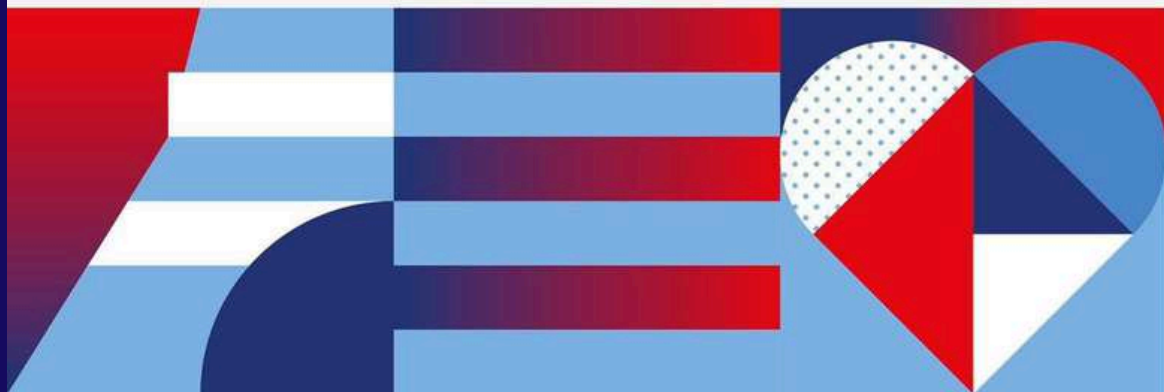
Jean-michel KARCZ

Président départemental des Hauts-de-Seine de l'ANOPEX.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PAYS HÔTE



PARIS 2024



L'ANOPEX au challenge de sport de classes de défense du Loiret

Le 23 mai, Jean-Charles Durand membre de l'ANOPEX avec la DMD45 et l'escadre commando de la BA123 ont organisé un challenge de sport interclasse de défense au Donjon d'Olivet.

Il a permis à 7 équipes d'élèves de classe de défense du Loiret, et d'une équipe de professeurs, tous emmenés par des commandos parachutistes de l'air (CPA), de s'affronter sur un parcours sportif avec de nombreux obstacles.

Un « quiz mémoire » complétait les épreuves sportives.

Cette journée conviviale et active, encadrée par Pascal, Jacques, Jean-Marc et de nombreux bénévoles a permis aux élèves de se retrouver dans un contexte différent de celui qu'ils côtoient chaque jour.

C'était l'occasion pour l'ANOPEX du Loiret de remettre le chèque de soutien à l'association Randonnée Mémoire et d'offrir des BD sur "les gueules cassées" et sur "Maginot".

La ville d'Olivet, les CIRFA et des associations ont soutenu cette belle épreuve.

Depuis 1996 des lycéens marchent en mémoire des morts du CPA 10 pendant une semaine dans le cantal après un travail de mémoire tout au long de l'année scolaire.

Ce projet a fait l'objet d'un premier prix de la commission armée jeunesse en 2019 dans la catégorie sport.

Pour le cycle 2023-2024 afin d'associer plus de lycéens, il a été décidé d'associer la mémoire des SAS de la France libre dans la libération de la France à travers la première compagnie de l'infanterie de l'air de 1940 et qui ont une filiation forte avec le CPA10.



Une action citoyenne en direction des scolaires pour l'ANOPEX du Nord

Lors de la commémoration du 8 mai à Desvres, Stéphane Monein, délégué ANOPEX du Nord et réserviste opérationnel au 24ème RI, a présenté et offert deux revues pédagogiques (ma première cérémonie militaire et être militaire) à la conseillère municipale Madame Anne-Marie Baude en charge des écoles.

Il a présenté devant les associations patriotiques et représentants d'autorités civiles et militaires l'ANOPEX.

Ces deux aides pédagogiques seront remises au directeur de l'école primaire Jehan Molinet de Desvres car les deux classes de CM2 réaliseront en juin les dessins de Noël 2024 pour les militaires en OPEX et OPINT.

Cette opération avait été conduite pour la première fois en septembre 2023, dans un délai très court avec 40 dessins réalisés.

De plus ces deux classes élémentaires participeront aux cérémonies du 11 novembre prochain.

Monsieur Marc Desmolliens, Maire de Desvres et réserviste citoyen s'est vu remettre une revue de la réserve opérationnelle d'hier et d'aujourd'hui.

Stéphane Monein
Délégué du Nord



Une table ronde sur le thème du soldat citoyen dans le Nord

Source et photos : Collège Jacques Monod

Le 18 juin 2024, les élèves de l'Atelier Défense du collège Jacques Monod à Pérenchies dans le Nord ont reçu deux personnalités qu'ils avaient invitées à prendre part à une table ronde sur le thème du soldat citoyen et de l'évolution du lien entre l'armée et la nation depuis la suspension du service national en 1997.

Il s'agissait de Jean-Pierre Pakula, ancien militaire de carrière et ancien président de l'ANOPEX, et de Didier Poly, un ancien appelé du contingent.

Suivant les conseils donnés par M. Lecomte, professeur référent de l'Atelier Défense, les élèves ont intégralement organisé, géré et animé la table ronde qu'ils ont décidé de filmer à la manière d'une émission de télévision.

Chaque élève avait une mission bien définie : concevoir le décor du plateau, accueillir les invités, gérer le temps, réaliser la captation vidéo et sonore des échanges, présenter l'émission, poser les questions, ...

Durant près d'une heure, trois élèves et leurs invités ont été filmés par leurs camarades dans les conditions du direct, en plan séquence et sans possibilité de recommencer.

Ils ont travaillé devant un public composé d'élèves et de représentants de l'association « Si Pérenchies m'était conté ». Pour l'occasion, l'association « A.T.B.14-18 » avait mis à disposition du matériel pour créer le décor et réaliser les prises de son.

A la fin de cet exercice pédagogique très satisfaisant pour tout le monde, les élèves ont discuté longuement avec les invités.

Beaucoup avaient le sentiment d'avoir réussi un challenge collectif dans lequel la coopération était une donnée essentielle.



L'ANOPEX présente dans des forums des associations pour mieux rayonner

Forum des associations du Chesnay-Rocquencourt dans les Yvelines le 7 septembre 2024.

Ce fut l'occasion de nous faire connaître auprès de la population qui s'est montrée curieuse mais cela m'a permis surtout d'accrocher quelques candidats pour rejoindre nos rangs.

Avec Jean-Luc Crais, camarade de promotion de notre Président et adhérent de l'ANOPEX ...et qui tenait un stand à proximité du mien !

Jean-Louis Ladureau
Administrateur



Des étudiants Erasmus représentent l'ANOPEX au forum des associations de Reims le 8 septembre



L'ANOPEX présente pour la journée des associations sur 2 sites, le 8 septembre dans le Bas-Rhin :

- à Schiltigheim avec le délégué départemental adjoint Rémy Simper et le photographe officiel Nicolas Renard, accompagnés de Marc Relle de l'ACOMAR Grand-Est et son fils.

La directrice de l'ONAcVG du Bas-Rhin Myriam Gabriel est venue saluer les exposants.

- à Brumath avec Pascal Jardin, délégué départemental assisté de Jean-Luc Bornert et de Lionel Seguin, ainsi que de deux Fusiliers Marins membres de l'ACOMAR Grand-Est.



90ème congrès de la FNAM au Puy-du-Fou

Il s'est tenu au Puy du Fou les 26 et 27 juin.

Avec un programme très chargé :

Mercredi 26 Juin 2024

Mot de bienvenue de Monsieur BURGAUD, Président du GR227 et de Monsieur Laurent ALBERT, Directeur du Parc du Puy-du-Fou

Ouverture de l'Assemblée générale par le président fédéral René PETER et lecture du message de la Secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants et de la mémoire

Approbation du rapport moral et d'activité 2023 par la secrétaire générale Brigitte RAINE

Votes pour entériner la cooptation de M. Pascal BOES

Votes des Membres de la Commission de Contrôle

Votes pour le renouvellement du tiers du Conseil d'Administration

Rapports financiers de la Commission des Finances par Jacques SONNET

Examen et approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023

Rapport du président de la commission de contrôle Didier ROUQUIE

Rapport du commissaire aux comptes Guillaume BELLAICHE

Vote des résolutions par la Secrétaire Générale Brigitte RAINE

Résultat pour le renouvellement du tiers du Conseil d'Administration

Intervention du président de la commission Solidarité Christian PIQUET

Intervention du président de la commission des droits Francis BARBIER

Présentation des motions et vote par Francis BARBIER, Paul DODANE

Intervention de la Commission de la Charte par Jean-Marie GUASTAVINO

Intervention de Mme Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS, Directrice générale de l'ONaCVG

Cérémonie Dépôt de Gerbe

Spectacle privatif « Mousquetaire de Richelieu »

Dîner animé « Le Café de la Madelon »

Jeudi 27 juin 2024

Intervention de la Commission de la Mémoire et de la Jeunesse par Cyril CARNEVILLIERS

Présentation par son président, Patrice REMM, du Fonds de dotation du Bleu et de France



Les adhérents du Var renforcent leur cohésion tout en rendant hommage à des résistants

Le jeudi 27 juin 2024 très ensoleillé, l'ANOPEX83 organisait sa sortie de cohésion semestrielle. Un programme mêlant découverte des ressources varoises, détente et convivialité, mais aussi travail de mémoire : visite du vieux moulin à huile-d'olive ! – du Partégal à La Farlède avant de rejoindre le domaine des Gueules Cassées à La Valette du Var pour un bel apéritif et un déjeuner succulent suivi d'une visite au mémorial national du débarquement et de la libération de la Provence au mont Faron de Toulon.

Pour clore cette journée mémorable en apothéose, une cérémonie en hommage à deux combattants dans la résistance et la libération de Toulon, père et fils, Edgar et Raymond Maufrais, a été organisée conjointement avec l'UNC du Var.

Avec l'Association des Amis d'Edgar et Raymond Maufrais, ainsi qu'une délégation de cadets de la Défense et du SNU, tous très impressionnés par leurs aînés du 1er Bataillon de France de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en grand uniforme : 4 sous-lieutenants de la promotion colonel Lecocq qui termine son parcours de 3 ans dans le Morbihan et qui ont refait durant plus d'un mois le parcours de l'explorateur dans la forêt guyanaise.

Après la cérémonie, un pot de l'amitié a été organisé à la Maison du Combattant de Toulon avant que les participants se disent "à la prochaine fois" !

En résumé, ce fut une journée très riche qui a réuni, "unis comme au front", une 4e génération du feu de l'ANOPEX et de l'UNC rendant un vibrant hommage à deux de leurs aînés de la seconde guerre mondiale, entourés par notre jeunesse d'aujourd'hui, la relève de l'esprit de défense et de résilience de la France.

Bernard Altenbach
Président ANOPEX VAR



A la rencontre du public au 3ème salon du livre militaire et du renseignement à Calais

La ville de Calais accueillait les 7 et 8 septembre 2024, le salon du livre militaire et du renseignement au forum Gambetta.

Organisée par la Fédération du Mémorial de l'OTAN dans le cadre du Mémorial Day, la manifestation a réuni une quarantaine d'écrivains : militaires, historiens et reporters de guerre et une vingtaine d'exposants.

Le président délégué de l'ANOPEX y a proposé plusieurs ouvrages d'Historien-Conseil et de la Fédération Nationale André Maginot.

De très beaux moments d'échanges avec le public mais aussi avec les auteurs et les intervenants aux tables rondes sur l'Afghanistan, avec Pascale Lumineau, et l'Ukraine.

Ophénya, Youtubeuse, est venue attirer de nombreux jeunes.

Dorothee Olliéric et Audrey Ferraro ont assuré la première signature de leur nouveau livre.

Aurélien Dhaussy, Julien Bry et Alexis Bataille ont pu échanger sur leur parcours de blessé de guerre ou d'accompagnateur.

Ce salon était parrainé par Eva Darlan, actrice et Olivier Védrine, politologue.

Jean-Pierre Pakula
Président délégué



L'ANOPEX partenaire du prix littéraire « La plume et l'épée »

La Plume et l'Épée, prix littéraire, organisé par la Direction des ressources humaines de l'armée de Terre vise à promouvoir la culture, la réflexion et l'écriture sur les sciences militaires et les questions de Défense et de Sécurité.

Pour ce forum de la pensée militaire adossé au 1er jour des Journées Européennes du Patrimoine, le public a pu ainsi découvrir le remarquable Grand hôtel du commandement de Tours. Construit en 1862, les pièces de réception sont du style second empire.

De nombreux livres furent présentés par leurs auteurs.

Se sont également déroulées 2 conférences fort passionnantes :

- Indopacifique et nouvel ordre mondial et L'art de la guerre de l'antiquité à l'Ukraine.

La journée s'est terminée sous la présidence du général de division Etienne du Peyroux et Mme Anne Bluteau (jury) de la mairie de Tours, par la remise des prix à laquelle participait l'ANOPEX avec la présence du Délégué départemental Gilbert Chevolleau, M Patrick Charton (porte Drapeau 37) et du GCA (2s) Eric Hautecloque-Raysz, membre du jury et représentant la fondation Maréchal Leclerc.

Les 2 vainqueurs de cette brillante édition (civil et militaire)

Le prix « La Plume » est décerné à

- M David COLON "La guerre de l'information" (les états à la conquête de nos esprits) auteur "des maîtres de la manipulation", également récompensé par la revue des Deux Mondes et le prix Corbay.

<https://www.tallandier.com/livre/la-guerre-de-linformation>

Le prix « L'épée » est décerné à

- M Sébastien NOEL (Lcl)"Histoire d'une ambitieuse réforme" L'armée de terre face au bouleversement des années 70 chez Dacres éditions

http://dacres.fr/livre_histoire_d_une_ambitieuse_reforme.html

Remerciements au Lcl Vanimschoot pour l'organisation et les moments de convivialité permettant d'intéressants échanges.

Gilbert Chevolleau

Délégué d'Indre et Loire



Félicitations aux nouveaux décorés



Légion d'honneur

Officier

Rémy Chalmin, Yvelines



Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Bronze

Gilles Chadeau, Lot et Garonne

Hommage

Inhumation de quatre Poilus à la Nécropole nationale de Notre Dame de Lorette

Le mardi 11 juin, l'ANOPEX assistait à la nécropole nationale de Notre Dame de Lorette, dans le Pas-de-Calais, à la cérémonie d'inhumation de quatre militaires français du 159e régiment d'infanterie alpine, morts pour la France le 22 octobre 1914 à Saint-Laurent-Blangy (62) :

- caporal Debarnaud Maxime, 29 ans.
- soldat Matheron François, 32 ans,
- 2 militaires français qui n'ont pas pu être identifiés.

Une quinzaine de membres de la famille du soldat Matheron étaient présents et on déposé de la terre de sa maison natale sur sa dernière demeure.

Ces soldats, ces héros morts ici pour un idéal de paix, reposent désormais dans une sépulture qui leur est dédiée au sein d'un des hauts lieux de la mémoire nationale.

Un hommage partagé par 250 jeunes venus de collèges du Nord et du Pas-de-Calais.

Jean-Pierre Pakula
Président délégué



Les Jeux Olympiques face à la barbarie - Munich 1972

A Munich, entre le 26 juillet et le 11 septembre 1972, ont eu lieu les 20e Jeux olympiques : 7134 athlètes appartenant à 121 équipes au cours de 195 épreuves. Les meilleurs ont été récompensés. Mais le 5 septembre 1972, on a dû compter 18 morts : 11 athlètes israéliens, 1 policier et 1 pilote d'hélicoptère allemands, 5 terroristes palestiniens, tous victimes de la violation de la Trêve Olympique. Mais y a-t-il jamais eu de trêve dans l'histoire des Jeux ?

Les faits

Le 4 septembre vers 4 h, un commando de Septembre-Noir s'introduit dans le village olympique et dans la zone de la délégation israélienne. Ils tuent 2 athlètes, en prennent 9 en otages mais 17 leur échappent.



A 5h les terroristes publient leurs revendications : libérer 250 Palestiniens prisonniers en Israël et 2 terroristes de la Fraction armée rouge prisonniers en Allemagne, un avion pour emmener le commando et les otages au Caire. Ils tueront un otage toutes les heures, tant que leurs revendications ne seront pas satisfaites.

Golda Meir, le premier ministre israélien, renvoie un « non » catégorique. Les Allemands, qui ont négligé les signaux annonciateurs, ont choisi d'utiliser la force, pourtant ils n'ont aucune expérience de la gestion des prises d'otages, leurs forces de sécurité ne sont pas entraînées à ce genre d'action et n'ont pas les équipements nécessaires. En négociant, ils obtiennent un accord : un avion pour emmener les otages au Caire. Un piège est mis en place, avec des tireurs d'élite cachés autour de l'avion et des policiers déguisés, dans l'avion. Mais les tireurs n'ont ni lunettes de visée, ni intensificateurs de lumière, ni gilets pare-balles. Pire que cela, les policiers de l'avion votent l'abandon de la mission (!) sans même avertir leur hiérarchie.



Le résultat, c'est que tout se termine à 1 h, le 6, dans le chaos et par un bain de sang.

Les Jeux Olympiques face à la barbarie - Munich 1972

La rencontre de deux chaînes causales

La première commence à Athènes en 1896 avec la première Olympiade. La première ville allemande à être désignée organisatrice de Jeux est Berlin. C'est en 1912 et pour les Jeux de 1916. La déclaration de guerre du 3 août 1914 conduit à leur annulation. Berlin est encore candidate en 1920 pour 1924, mais la France et le Royaume Uni s'opposent farouchement à cette candidature d'un pays haï, et c'est Paris qui est choisi à la place.

Berlin revient en 1931 et se voit confier les jeux de 1936. Mais en 1933 la démocratie de la république de Weimar laisse la place à la dictature hitlérienne. Beaucoup demandent un boycott. L'Espagne républicaine, qui avait présenté Barcelone contre Berlin, décide d'organiser des contre-Jeux. La France n'ose pas choisir, et fait voter une loi accordant des subventions à Barcelone et à Berlin. Il y aura un seul vote contre : celui de Pierre Mendès-France.

Les « Jeux de la honte » peuvent avoir lieu.

Après la Deuxième Guerre mondiale, il a fallu attendre le 30 décembre 1965 pour qu'une ville allemande, Munich, ose déposer sa candidature. La République Fédérale d'Allemagne a été dénazifiée, elle est membre des Nations Unies et l'un des États signataires du traité de Rome, donc, le 27 avril 1966, le CIO vote en faveur de Munich pour les Jeux de 1972.

La deuxième chaîne causale commence aussi en 1896, par la publication du livre de Theodor Herzl, journaliste autrichien, *Der Judenstaat*, selon lequel, puisque les Juifs sont maltraités partout, ils doivent pouvoir créer un État juif, dans lequel ils pourront se réfugier et se défendre, par les armes s'il le faut.

Il faudra deux guerres mondiales et nombre de promesses, pour que ce souhait soit réalisé par la résolution 181 de l'Assemblée générale des Nations Unies, autorisant le partage de la Palestine en deux États. Le 14 mai 1948, après le départ des Britanniques de Palestine, David Ben Gourion peut déclarer l'indépendance d'Israël. Mais le 15 mai, ses voisins arabes lancent une attaque visant à effacer Israël de la carte du Proche-Orient. Simplement, leurs troupes n'étaient pas à la hauteur de cette ambition et ils sont vaincus.

700 000 Palestiniens ont été poussés - parfois vigoureusement - à quitter les zones de combat, et se sont retrouvés dans des camps, dont au moins 300 000 en Jordanie. C'est ce que l'on a appelé « Nakba », qui est l'équivalent en arabe de l'hébreu « Shoah », ou plus simplement de « catastrophe ».

Les Jeux Olympiques face à la barbarie - Munich 1972

3/3

Après la guerre on a négocié un compromis sur « Retours contre Paix ». Mais Israël n'acceptait qu'un petit nombre de retours et les pays arabes n'acceptaient pas la paix avec Israël.

La question s'est aggravée avec la Guerre des 6 jours, en 1967, qui a provoqué un nouvel exode.

L'organisation de libération de la Palestine (OLP), a dû quitter la Cisjordanie pour la Jordanie. En 1968, il y avait environ 1 500 000 Palestiniens réfugiés dans ce pays, c'est-à-dire plus que les Jordaniens de souche. L'Olp a donc exigé la liberté d'agir contre Israël depuis la Jordanie. C'est ainsi que, le 12 septembre 1970, le Front populaire de libération de la Palestine a détourné en Jordanie quatre avions de ligne et les a dynamités. Le roi Hussein en a pris prétexte pour remettre de l'ordre dans son royaume, en faisant bombarder les camps palestiniens. Bilan : 3500 morts selon les comptages officiels, et 10 000 blessés. « Septembre Noir » c'est d'abord cela. Mais c'est aussi la cause de la création d'un mouvement de résistance encore plus radical, appelé justement « Septembre-Noir ».

Voulant agir rapidement et spectaculairement contre Israël, les membres de Septembre-Noir avaient une occasion rêvée avec les jeux de 1972, dont tout le monde savait, depuis 1966, qu'ils auraient lieu à Munich.

Les deux chaînes causales pouvaient donc converger le 5 septembre 1972 à Munich. Comme l'a écrit le journal Le Devoir, le 7 : « Les sentiments d'horreur inspirés par les méfaits du terrorisme font oublier pendant un certain temps ses causes. [...] La vraie civilisation exige que ceux qui pleurent aujourd'hui les morts de Munich rouvrent aussi le douloureux dossier palestinien. »

Épilogue

Après la tuerie, que devait faire le CIO ? Il y a bien eu une cérémonie d'hommage et de condamnation de ce crime, le 6 septembre, avec le drapeau en berne pour la première fois. Mais dans son discours le président du CIO, Avery Brundage n'a jamais cité les athlètes tués/



Il y a eu aussi de très nombreux appels à l'arrêt des jeux, auxquels Brundage a répondu : « Les jeux doivent continuer ! ».

Le New York Times du 7 septembre a répondu à son tour : « Pour des millions de personnes dans le monde entier, la hâte indécente du Comité International Olympique de retourner à l'amusement et aux jeux est inacceptable ».

En avant première, pensez à réserver vos vacances d'hiver à un tarif privilégié, avec notre partenaire VVF

Pour mémoire, les différents éléments du partenariat avec VVF :

- Une réduction de 10% toute l'année pour les ressortissants de l'ANOPEX.
- Les frais de dossiers annuels sont offerts.
- Un lien pré enregistré pour un renvoi automatique sur notre page dédié sur le site de VVF



The advertisement features a photograph of four young girls smiling and leaning on the edge of a swimming pool. In the background, there are lounge chairs, umbrellas, and other people at the pool. The VVF logo, which includes an owl icon, is prominently displayed in the upper center of the image.

DERNIÈRE MINUTE AOÛT

jusqu'à **- 35 %** *
Pour un séjour en août !

+ CUMULABLE AVEC VOTRE AVANTAGE PARTENAIRE

J'en profite

*conditions sur la page web de l'offre

En Gironde, le Rotary Club et l'ANOPEX se rapprochent



Le 02 avril 2024, à l'invitation du Rotary Club Nord Blayais, le délégué départemental Pascal Buring et le délégué départemental suppléant Grégory Merce pour la Gironde sont allés à la rencontre des membres lors de l'une de leur réunion pour présenter l'ANOPEX ainsi que la délégation de la Gironde.

Cette invitation fait suite à l'initiative de Bernard Moinet, futur président du Rotary Club Nord Blayais pour la période 2024/2025.

En effet, conformément aux valeurs du Rotary relatives au service de l'intérêt général en soutenant tout au long d'une année une association locale afin de la faire connaître mais également lui reverser les dons recueillis lors d'évènements culturels ou autres, Bernard MOINET ayant eu connaissance des actions de la DD33 en faveur de de l'accompagnement et du soutien des blessés et de leurs familles a souhaité proposer de soutenir l'ANOPEX et plus particulièrement celle de la Gironde pour la période 2024/2025.

Après la présentation de l'ANOPEX, son organisation, ses actions de solidarité, d'entraide, de mémoire, de défense des droits et reconnaissances des OPEX, ses objectifs au niveau national par Pascal Buring, les échanges ont également porté sur le dispositif "AIDANT DU BLESSE" créé par le DD33 et initié au sein de la délégation de la gironde pour deux blessés (1 ancien militaire et 1 militaire en position de CLDM) suivis et accompagnés par des adhérents volontaires de la délégation de la Gironde).

Ainsi le rotary du Blayais va organiser en juillet une première représentation théâtrale gratuite et l'ensemble des dons seront reversés à la DD33 pour soutenir ses actions d'entraide et de solidarité au profit des blessés et familles qu'elle accompagne. D'autres évènements suivront et le DD33 sera présent à chaque événement pour présenter l'ANOPEX au public.

Ce partenariat illustre parfaitement et simplement une volonté autour des valeurs communes d'entraide et de solidarité du ROTARY et de l'ANOPEX qui permettront au final d'élargir le rayonnement de ces deux associations tout en agissant au profit d'une cause essentielle qu'est le soutien à nos camarades blessés et leurs familles.

Pascal Buring, délégué de la Gironde

Concrétisation du partenariat ROTARY Blayais et ANOPEX de la Gironde

Le ROTARY club Nord Blayais et la Délégation ANOPEX de la Gironde ont décidé de se mobiliser et d'unir leur engagement durant une année au profit des blessés militaires soutenus et accompagnés actuellement ou dans l'avenir par la délégation de l'ANOPEX 33 au travers du dispositif « AIDANT DU BLESSE » initié et mis en place au sein de la délégation 33 par son délégué départemental Pascal BURING depuis 2022.

Ce dispositif, qui n'existe actuellement qu'en Gironde, permet de soutenir, d'accompagner et d'aider deux militaires ou anciens militaires blessés de guerre dont un résidant dans le nord Blayais.

Bernard Moinet l'actuel président du ROTARY club Nord Blayais, lui-même ancien militaire, a eu connaissance de l'action menée au sein de la Gironde par Pascal Buring au profit des militaires et anciens militaires blessés et a décidé de mobiliser ses membres et ses actions durant son mandat 2024/2025

Ainsi, cinq représentations théâtrale, programmées par le Rotary club nord Blayais sont proposées au public aux dates suivantes :

- Le 21 septembre 2024 à 20h30 au couvent des minimes à Blaye,
- Le 07 décembre 2024 à 20h30 salle Bernard Madrelle à Saint Seurin de Coursac,
- Le 01 février 2025 à 20h30 salle Bernard Madrelle à Saint Seurin de Coursac,
- Le 29 mars 2025 à 20h30 salle des fêtes Serge Barrière à Anglade,
- Le 24 mai 2025 à 20h30 salle des spectacles à Reignac.

Durant ces représentations une présentation de l'ANOPEX et des actions au profit des militaires et anciens militaires sera faite aux autorités et au public ainsi qu'une sensibilisation sur la nécessité et l'importance de détecter nos frères d'armes en situation de fragilité afin de les aider et les accompagner.

La totalité des recettes et dons recueillis aux cours de ces cinq représentations sera reversée à la délégation de l'ANOPEX de la Gironde pour ses actions au profit des blessés et de leurs familles qu'elle accompagne pour leur permettre de reprendre une vie normale et avancer.

Pascal Buring, délégué de la Gironde



L'ANOPEX et Unéo renouvellent leur partenariat

L'ANOPEX peut s'appuyer sur le soutien indéfectible d'Unéo depuis de nombreuses années et notamment par l'intermédiaire d'une première convention de partenariat signée le 8 avril 2021.

Le 2 juillet 2024, les deux parties ont souhaité renouveler leur engagement.

Il traduit la volonté des partenaires d'apporter à la communauté Défense une réponse concertée, qui s'inscrit en cohérence avec le développement des grands axes suivants :

- la cohésion au sein de la communauté militaire ;
- le renforcement du lien Armée-Nation.

Le contenu de cette convention est sur le site de l'ANOPEX, avec un accès réservé à nos adhérents.



La campagne double pour l'opération Barkhane 1/2

Le bénéfice de la campagne double est attribué aux militaires qui ont participé à l'opération Barkhane selon les règles fixées par le décret et l'arrêté parus au JO le 29 juin 2024.

Les militaires qui ont été exposés à des situations de combat au cours des services qu'ils ont accomplis dans le cadre de l'opération Barkhane sur le territoire de la République du Mali à compter du 10 janvier 2015 bénéficient, dans les conditions fixées à l'article 2, du droit à la campagne double prévu par l'article R. 17 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite.

Le bénéfice de la campagne double est accordé pour toute journée durant laquelle les militaires désignés à l'article premier ont connu ou ont pris part à une situation de combat attestée par le commandement opérationnel. Elle s'entend comme un usage de la force subi ou délivré dans le cadre de la mission, ou la confrontation à un environnement hostile et à une menace caractérisée matérialisée par un contexte d'attaques récurrentes.

Constituent des situations de combat pouvant ouvrir droit au bénéfice de la campagne double, les interactions directes ou indirectes avec l'ennemi, c'est-à-dire un usage de la force subi ou délivré dans le cadre de la mission, ou la confrontation à un environnement hostile et à une menace caractérisée matérialisée par un contexte d'attaques récurrentes.

Sont constitutives de situations de combat au sens de l'article 2 du décret du 27 juin 2024 susvisé, lorsqu'elles se sont déroulées sur le territoire de la République du Mali au cours de missions menées dans le cadre de l'opération Barkhane, les situations suivantes :

- 1° Subir un accrochage de la part d'ennemis ou de groupes d'opposition identifiés ;
- 2° Conduire un coup de main contre l'ennemi ou de membres de groupes d'opposition identifiés ;
- 3° Mener un assaut de vive force contre des éléments ennemis ;
- 4° Subir le feu d'éléments ennemis ou de groupes d'opposition identifiés ;
- 5° Subir l'explosion d'un engin explosif improvisé ;
- 6° Détecter un engin explosif improvisé non explosé au cours d'une mission ;
- 7° Neutraliser un engin explosif improvisé non explosé ;
- 8° Subir l'attaque d'un véhicule suicide ;
- 9° Réaliser une mission de recherche et sauvetage au combat ;



La campagne double pour l'opération Barkhane 2/2

- 10° Bombarder des éléments ennemis ou de membres de groupes d'opposition identifiés ;
- 11° Délivrer un appui feu ;
- 12° Repousser une tentative d'intrusion dans une enceinte militaire française ou d'une force alliée ou coalisée ;
- 13° S'opposer à l'entrave ou la destruction de voies de communication nécessaires à la Force militaire française ou à une Force alliée ou coalisée ;
- 14° S'opposer à une entrave volontaire à la liberté de mouvement de la Force militaire française ou d'une Force alliée ou coalisée ;
- 15° Défendre des biens appartenant à la Force militaire française subissant une attaque de l'ennemi ou de membres de groupes d'opposition identifiés ;
- 16° Défendre des personnes déterminées à statut spécial (PDSS) par les règles opérationnelles d'engagement ou des personnes protégées par le droit international et attaquées par l'ennemi ou par des membres de groupes d'opposition identifiés ;
- 17° Contrer la force employée par l'ennemi ou par des membres de groupes d'opposition pour empêcher la mission par des moyens militaires ;
- 18° Contrer la force employée par l'ennemi ou par des membres de groupes d'opposition identifiés pour capturer ou détruire des biens des forces françaises, alliées ou coalisées ;
- 19° Assurer la libération de personnel des forces françaises, alliées ou coalisées, des personnes déterminées à statut spécial par les règles opérationnelles d'engagement de l'opération ou des personnes protégées par le droit international et retenues par l'ennemi ou par des membres de groupes d'opposition identifiés ;
- 20° Attaquer tout individu ennemi ou membres de groupes d'opposition manifestant une intention ou commettant un acte hostile contre les forces françaises ;
- 21° Stationner sur une emprise soumise à la menace récurrente d'assauts ou frappes ennemies ;
- 22° Conduire une mission en milieu réputé hostile par la fréquence des attaques, embuscades ou piégeages d'itinéraires par l'ennemi.

Les notions suivantes sont définies comme suit :

- 1° « Ennemis identifiés » : groupes armés organisés terroristes opposés au gouvernement malien ainsi que tout civil prenant part aux hostilités ;
- 2° « Groupes d'opposition identifiés » : groupes armés organisés parties au conflit malien, opposés au gouvernement malien et disposant d'un certain niveau d'organisation, utilisant la lutte armée entre autres méthodes ;
- 3° « Eléments ennemis » : notion regroupant les « ennemis identifiés » et les « groupes d'opposition identifiés » ;
- 4° « Personnes déterminées à statut spécial » : personnes désignées par le commandant français d'une opération afin de bénéficier de protections particulières par les forces françaises en raison de leur statut.

Les drapeaux mis à l'honneur dans la Haute-Marne

La 91^e fête des drapeaux avait lieu, le samedi 29 juin, à Chalindrey.

L'occasion d'affirmer que « la libération n'est pas un don du ciel mais l'œuvre d'hommes et de femmes qui se sont dressés pour leur liberté ».

Plus de 120 porte-drapeaux étaient sur les rangs dont Jacques Bocquet pour l'ANOPEX.

L'événement est unique en France et chaque année (ou presque) depuis 1921, la Haute-Marne accueille la fête des drapeaux.

Organisée par les associations patriotiques ACPG/CATM/Opex de la Haute-Marne avec à leur tête Bernard Benoit, la 91^e édition avait lieu, le samedi 29 juin, dans la cité du rail.

« Une très belle tradition, qui rassemble toute la Haute-Marne en cette année de célébration du débarquement, celle qui a combattu et celle qui se souvient », selon les mots du secrétaire général, Guillaume Thirard, pour qui la fête des drapeaux est aussi « l'occasion de mettre à l'honneur celles et ceux qui portent les drapeaux ».

A l'église Saint-Gengoulf, l'évêque Mgr Metz De Noblat a salué l'engagement des porte-drapeaux et de l'assemblée présente : « Vous êtes toujours fidèles à votre pays, à votre drapeau. Vous portez une partie de l'Histoire de notre pays. N'oubliez jamais les trois vertus fondamentales : franchise, dévouement, pureté. Soyez fiers d'être Français et Française pour entraîner ceux à côté de vous autour de ces trois valeurs », a assuré l'évêque alors que les nombreux chants portés par l'équipe paroissiale évoquaient « la paix pour les nations (...) et dans nos maisons ».

Un exemple pour les jeunes générations, à l'image des représentants du conseil municipal des jeunes de Chalindrey et d'autres lycéens de classes défense qui ont pris une part active à la Fête des drapeaux.

Gérard Ouka

Adhérent de la Haute-Marne



La médaille des blessés étendue aux OPINT

Le décret n° 2024-702 du 5 juillet 2024 relatif à la médaille des blessés de guerre crée une nouvelle catégorie de bénéficiaires de la médaille des blessés de guerre pour l'étendre aux personnels militaires blessés à l'occasion d'une opération intérieure de protection militaire du territoire.

Il définit les conditions d'attribution de cette décoration dans le cadre de ce nouveau dispositif qui tient compte des situations nées à compter du 1er janvier 2024.



A l'article D. 355-15 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, après les mots :

« opération extérieure », sont ajoutés les mots : « ou, à compter du 1er janvier 2024, à titre dérogatoire, aux militaires blessés par un tiers hostile ou en présence d'une menace imminente à l'occasion d'une opération ou mission intérieure de protection militaire du territoire national déterminée par arrêté ministériel, pris sur la proposition du chef d'état-major des armées ».

L'article D. 355-16 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est modifié comme suit :

- 1° Au second alinéa, après les mots : « physique ou psychique, », sont ajoutés les mots : « contractée dans les circonstances mentionnées par l'article D. 355-15 du présent code, » ;
- 2° Au second alinéa, après les mots : « constatée par le service de santé des armées et homologuée par le ministre de la défense », sont ajoutés les mots : « , ou atteints d'une blessure, physique ou psychique, contractée à l'occasion du service commandé et dans les circonstances mentionnées par l'article D. 355-15 du présent code, constatée par le service de santé des armées et attestée par les autorités habilitées par arrêté portant délégation de pouvoirs du ministre de la défense, sur leur initiative et dans un délai de six mois suivant sa constatation médicale par le service de santé des armées, sans préjudice des dispositions relatives aux droits à pension, aux titres et aux statuts du présent code et des dispositions relatives aux bénéfices de campagne prévues par le code des pensions civiles et militaires de retraite ».

Reconnaissance

Dans l'Aisne : 20 ans de porte-drapeau pour Marcel Dartinet

A l'occasion des cérémonies du 14 Juillet à Château-Thierry (02) et devant le monument aux morts, M. Stéphane PACCARD, Sous-Préfet de l'arrondissement de Château-Thierry a procédé à la remise de l'insigne de porte-drapeau pour 20 ans de services à Marcel Dartinet, délégué départemental de l'ANOPEX.

Il a porté pour la 1ère fois un drapeau de l'Union Fédérale de la section Azy/Bonneil au monument aux morts de Bonneil à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 19 mars 2004.



Il a ensuite poursuivi en tant que porte drapeau national de l'Association Nationale des Anciens du R.I.C.M. et porte drapeau de la commune nouvelle de Vallées en Champagne.

Toujours disponible pour représenter le monde combattant dans sa région, voire plus loin lorsqu'il est sollicité, il mérite d'être cité en exemple.

Cela a été un moment très émouvant pour lui, surtout le jour de la Fête Nationale.

Marcel Dartinet est le délégué ANOPEX de l'Aisne depuis 2011.



L'ANOPEX du Cher participe à la 3V sur la Base aérienne 702 d'Avord

Pendant vingt-quatre heures, du 03 mai 18h00 au 04 mai 2024 18H00, s'est déroulée la manifestation des 3V (Vélo, Volonté, Victoire) sur la base aérienne 702 d'Avord (Cher).

Cette épreuve sportive consiste à parcourir le plus de kilomètres possibles en individuel ou en équipe sur la route circulaire de la base aérienne, pendant vingt-quatre heures.

Elle est organisée par l'AMICOM dont l'un des membres fondateurs est Frédéric Otéro, adhérent à l'ANOPEX 18.

L'objectif est de récolter le plus de dons possibles qui sont répartis ensuite entre les associations de soutien aux blessés des armées et au profit d'une famille ou association locale d'aide au handicap.

L'ANOPEX, partenaire de cette manifestation, a remis, par l'intermédiaire du DD18, un chèque de 400 euros au commandant de la base, le Colonel Richard Gros.

Etaient présents à cette remise Frédéric Otéro, Aurore Degot, trésorière de l'AMICOM et Soulivong Khamphong, adhérent de l'ANOPEX 18.

Nous avons profité de cette occasion, pour offrir au commandant de la base, le très beau livre : « OPEX, une histoire des opérations extérieures depuis 1963 ».

Pour finir, j'aimerais remercier l'AMICOM pour cette très belle organisation. Un grand bravo à Jean Luc Roger, un de nos adhérents, qui a parcouru 100 kilomètres à vélo sous une pluie battante.

Jean Bonnevie

Délégué du Cher



L'ANOPEX marche solidairement sur la Voie sacrée avec les parents de militaires morts pour la France en OPEX

Le 16 mai, l'association De La Pierre A L'Olivier (DLPALO), présidée par Mme Pascale Lumineau, a souhaité marquer les 10 ans de sa création par une marche du souvenir sur la Voie Sacrée clôturée par une cérémonie à Douaumont. L'ANOPEX s'y est naturellement associée en soutenant cette action mémorielle et de solidarité et en marchant aux côtés des parents présents avec 3 administrateurs et son délégué général.

Le 40ème RA de Suippes et la GSBDD de Verdun avaient préparé cette journée et l'ont accompagnée avec le régiment d'accueil le 1er RCh de Thierville, et plusieurs formations dont le 1er RS de Valence, le 7ème BCA de Varcès, le 511ème RT d'Auxonne, le 21ème RIMa de Fréjus ainsi que la 358ème promotion de l'ENSOA MCH Lumineau.

A l'issue de la marche, une cérémonie de ravivage de la Flamme s'est déroulée au sein de l'ossuaire de Douaumont avant un autre moment de recueillement devant le monument André Maginot.

Une journée chargée en émotion pour celles et ceux qui ont marché pour tous les parents, les frères et sœurs d'hier et d'aujourd'hui.

Jean-Pierre Pakula
Président délégué



L'ANOPEX de l'Ariège mise à l'honneur pour la collecte du Bleuets de France

Le 11 juin, M. Simon Bertoux, Préfet de l'Ariège, a reçu les associations du monde combattant, des élus et la classe de défense du collège Victor Hugo de Lavelanet pour leur participation à la collecte au profit du Bleuets de France.

Ce moment de convivialité a eu lieu dans le salon d'honneur de la préfecture en présence de Cyrille Chahboune, athlète paralympique.

Lors de cet événement, Dominique Martinez membre de l'ANOPEX a reçu la médaille de bronze de l'ONaCVG pour son fidèle engagement depuis 2017 pour le Bleuets de France.

Chaque année, à l'occasion des cérémonies du 8 mai et 11 novembre, ils sont plusieurs adhérents, avec des scolaires, à procéder à cette collecte.

Erick Huot-Marchand
Délégué de l'Ariège



L'ANOPEX apporte son soutien aux ORSEM

Le 28 juin, la 137^e promotion des officiers de réserve spécialistes d'état-major a reçu le soutien de l'ANOPEX.

Le chèque a été remis par Jean-Pierre Pakula et René Czyrka à Eric Blondel de cette promotion, en présence de Mme Fanny Bourdet, directrice du service départemental de l'ONaCVG du Pas-de-Calais

Mot de notre camarade, également membre de notre association :

« Cette contribution est grandement appréciée et jouera un rôle crucial dans la création d'une Marche de revue (composée par Thierry Deleruyelle 🎵 🎵).

Cette marche laissera une empreinte durable qui incarnera les valeurs et l'esprit de la promotion.

Encore une fois, merci beaucoup pour votre générosité et votre engagement envers notre cause. Nous sommes extrêmement reconnaissants de votre soutien. »



L'ANOPEX aux côtés de Jean-Louis Martinez dans le Cher lors de son périple « des KMS pour apaiser leurs maux »

Le mercredi 10 juillet, les portes drapeaux et les représentants de plusieurs associations patriotiques du Cher dont l'ANOPEX, (Jean-Luc Roger et Jean Bonnevie), ont accueilli Jean-Louis Martinez, ancien adjudant-chef de l'armée de terre et combattant OPEX, au sein des Ecoles Militaires de Bourges. Il était accompagné, pour les derniers kilomètres, par des militaires d'active dont notre camarade Frédéric Otéro.

Jean-Louis Martinez a décidé de marcher 5500 kilomètres à travers toutes les régions de France afin de récolter de l'argent au profit des blessés militaires, gendarmes, policiers et pompiers.

Pour cela, il a créé une association « Des KMS pour apaiser leurs maux ».

Son périple peut être suivi sur sa page Facebook.

Il parcourt en général 25 kms par jour avec un sac à dos de 19 kg et dort chez l'habitant.

Après une petite collation prise avec lui, nous lui avons souhaité une bonne continuation dans cette belle mission qu'il s'est fixée.

Jean Bonnevie
Délégué ANOPEX du Cher



L'ANOPEX du Puy-de-Dôme accueille Jean-Louis Martinez lors de son périple « des kms pour apaiser leurs maux »

Jean-Louis Martinez, 69 ans, ancien militaire, marche à travers la France en solo avec son sac à dos depuis début mai pour sensibiliser sur la situation des blessés en opération. A la fin il aura parcouru 5 000 kms. Il devrait terminer son parcours vers le 10 novembre.

Il fait lui-même parti des blessés suite à un choc post-traumatique et a écrit un livre « des mots pour des maux » décrivant ce qu'il vivait.

Il a fondé pour cette occasion l'association "Des kms pour apaiser leurs maux" et récolte des fonds à travers une cagnotte 'Leetchi' dont le montant sera entièrement reversé à deux associations qui soutiennent les blessés.

Il est arrivé à Thiers dans le Puy-de-Dôme le 20 août où nous l'avons accueilli. Il a été hébergé par le porte-drapeau de la délégation du Puy-de-Dôme et nous avons passé une soirée chaleureuse autour d'un barbecue.

Le mercredi 21 août, nous avons marché ensemble lors de son étape entre Thiers et Randan sur un parcours de 29 kms. Une superbe journée, conviviale et joyeuse.

Il se dirige maintenant vers la Nouvelle-Aquitaine.

Il est également attendu à Saint-Maixent où il passera une journée avec les présidents des sous-officiers en colloque avant de faire un passage sur Paris où il fera deux étapes, une avec une arrivée sous l'Arc de Triomphe et une à l'hôpital d'instruction des armées Percy à Clamart.

Gilles Falempin
Président ANOPEX 63



Jean-Louis Martinez avec « Des kms pour apaiser leurs maux » a fait étape en Corrèze

Le 02 septembre, Jean-Louis Martinez, ancien adjudant-chef, qui parcourt depuis le 1er mai, plus de 5000 Km en marchant pour les blessés en service sous tous les uniformes, a fait une halte à Brive la Gaillarde.

Hébergé chez Jean-Paul Faye, il a découvert après une visite de Collonges la Rouge, le cockpit d'un Mirage F1 dans un hangar de l'Airac à Nespouls.

A 09H00, mercredi 04, il prenait son départ pour plus de 23Km, devant la statue de bronze du Bison, symbole du 126ème Régiment d'Infanterie.

Représentants des militaires du CIRFA, gendarmes, du 126ème RI, porte-drapeau d'ANOPEX 19 et Madame Marie-Christine Lacombe, adjointe au Maire de Brive, chargée des anciens combattants ainsi que le caporal-chef Laurent Merle, gravement blessé en OPEX en 2010 en Afghanistan, soutenaient son action sportive et humanitaire.

Plusieurs journalistes ont effectué des reportages et des interviews.

Une cagnotte en ligne pour deux associations soutenant les blessés est ouverte sur le site : « Des KMS pour apaiser leurs maux ».

Trois marcheurs accompagnateurs prirent son pas, direction Terrasson Lavilledieu puis Thenon : Jean-Paul Faye, Jacques Desplanches, président de l'UNP 190 et Frédéric Cessac, ancien caporal-chef maître-chien au 126.

Une marche du jour inoubliable pour cette démarche défi de « Bonne Action ».

Jean-Paul Faye
Délégué de la Corrèze



L'ONaCVG lance le jeu pédagogique « Sport, Mémoire & Défense »

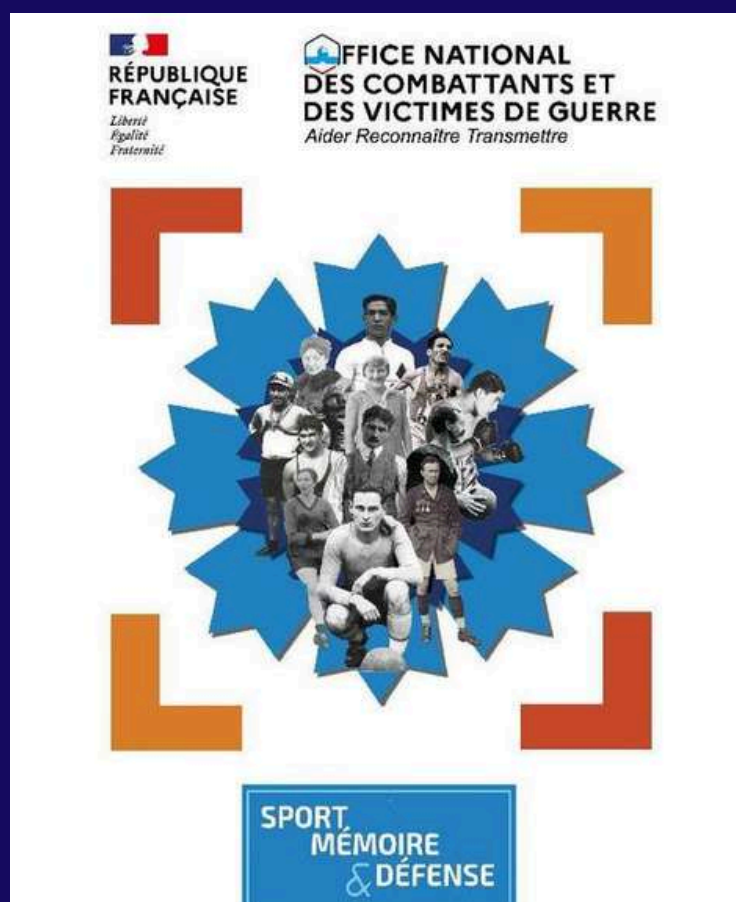
L'ONaCVG lance une boîte de jeu « Sport, Mémoire & Défense » qui permet d'aborder la mémoire des conflits contemporains par l'angle du sport à travers les portraits et parcours de vie de 45 des plus grands sportifs du XXe siècle.

Beaucoup sont retombés dans l'anonymat, d'autres (Jean Bouin, Aimé Giral, Alain Mimoun, Alfred Nakache...) ont transmis leur nom à un stade, une rue, une compétition.

Tous ont en commun d'avoir été happés par au moins une des deux guerres mondiales, parfois par les deux : combattants, aviateurs, infirmières, victimes civiles, prisonniers de guerre, résistants, déportés...

Ils nous permettent de comprendre en partie la complexité de la vie par temps de guerre. Ils nous rappellent aussi que la guerre n'épargne personne.

Cet outil pédagogique, reposant sur une mécanique de jeu innovante et interactive, est disponible dans les services de proximité de l'ONaCVG.



Mars 2000 : le 1er escadron du groupe d'escadron 6ème Cuirassiers part au Kosovo

Mars 2000, le 1er escadron du Groupe d'Escadron 6ème Cuirassiers après 2 ans de professionnalisation va entreprendre sa 1ère OPEX (opération extérieure) au Kosovo, la tension est à son maximum.

Depuis peu, l'OTAN dirige une opération de soutien de la paix à l'appui de l'initiative plus large, visant la stabilité dans la région.

Notre mission consiste à décourager une reprise des hostilités, à instaurer un environnement sûr, à veiller au maintien de la sécurité et de l'ordre public, à démilitariser l'armée de libération du Kosovo, à appuyer la mission humanitaire internationale et à assurer une coordination avec la communauté civile présente sur place.

Ce mandat de la KFOR découle de la résolution 1244 (1999) du conseil de sécurité de l'ONU et de l'accord militaro-technique conclu entre l'OTAN, la République Fédérale de la Yougoslavie et la Serbie.

Cette campagne est très importante pour le régiment car c'est la première projection d'un escadron Leclerc sur un territoire en conflit.

Quand nous sommes arrivés sur la terre du Kosovo, nous avons pu constater les dégâts résultant des combats qui se sont déroulés auparavant (maisons détruites, routes endommagées, mais surtout l'expression sur les visages des habitants).

Nous sommes maintenant parvenus sur notre lieu de destination : SRBICA, ville albanaise à 30 km au sud de MITROVICA.

Première étape, réaliser la relève du 501-503ème RCC de Mourmelon.

Nous pouvons maintenant effectuer notre mission dans de bonnes conditions.

Mars 2000 : le 1er escadron du groupe d'escadron 6ème Cuirassiers part au Kosovo

Chacun des pelotons a reçu ses consignes :

Le PCL (Peloton de Commandement et de Logistique) s'occupe de tout ce qui relève de la vie courante de l'escadron, tout comme l'EMR (Escadron de Maintenance Régimentaire) qui lui se préoccupe à tout moment du bon fonctionnement du matériel.

Enfin les 4 pelotons de chars ont 4 missions principales durant ce mandat, échelonnées sur des périodes de 2 semaines :

-le remec : principalement composé de la garde du bâtiment, de la surveillance des matériels stationnés au parc et de l'entretien des chars,

-la patrouille VBL : élément d'alerte sur véhicule légers prêt à intervenir à n'importe quel moment, de jour comme de nuit et partout sur le secteur. Utilisée aussi pour effectuer des escortes sur ordre,

-BANJA : mission dans une petite enclave Serbe à 30 km de SRBICA qui consiste à contrôler les entrées dans le village mais aussi à effectuer des escortes pour les habitants de MITROVICA, leur permettant de faire leurs provisions ou de rendre visite à leur famille et enfin de surveiller les paysans aux champs qui recommencent à cultiver la terre,

-les patrouilles chars : sûrement la mission la plus attendue par les pelotons de chars.

En effet, chaque équipage a hâte de faire trembler les routes goudronnées de SRBICA avant de s'engouffrer dans la nature pour montrer la puissance et les capacités de « l'engin ». Serbe, Albanais, du plus petit au plus grand sont impressionnés par le char et n'hésitent pas à s'en approcher, sentant en lui la protection certaine.

Personne n'oubliera l'expérience acquise sur le Leclerc ici.

5 mois ont passé, nous voilà déjà mi-août, la mission s'est très bien passée.

Quelques inattendus ont pimenté l'opération, par exemple, Check point (point de contrôle sur les axes principaux), garde au charnier, devant une cartoucherie

Témoignage

Mars 2000 : le 1er escadron du groupe d'escadron 6ème Cuirassiers part au Kosovo

Quelques inattendus ont pimenté l'opération, par exemple, Check point (point de contrôle sur les axes principaux), garde au charnier, devant une cartoucherie (24h/24), alerte niveau escadron, bâtiment civil en feu, arrivée de blessés par balle, etc...

Mais la relève va bientôt arriver et nous allons rejoindre la terre française, retrouver nos familles et notre régiment qui sans doute sont très fiers de nous. Cette aventure restera une expérience inoubliable pour nous.

Brigadier DELVALLEE
Opérateur Tourelle XI
1er peloton
Délégué adjoint de la Marne



Travail de mémoire

Un mois de mai intense pour l'ANOPEX des Hauts-de-Seine

Après l'installation de l'exposition OPEX le 6 mai à Rueil-Malmaison, nous avons pu participer aux cérémonies du 8 mai dans cette même ville et déposer une gerbe au monument aux morts de la ville.

Ensuite, Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison, Philippe d'Estaintot et Jean-Michel Karcz, président départemental des Hauts-de-Seine de l'ANOPEX ont inauguré l'exposition en la médiathèque Jacques Baumel.

Le 25 mai 2024, l'ANOPEX92 organisait une conférence sur le thème des OPEX dans l'auditorium de cette même médiathèque.

Deux heures de présentation et débats avec l'auditoire, en présence de représentants de l'ONaCVG.

Une opportunité de partager l'expérience des OPEX acquise par ses membres sur divers théâtres d'opérations.

Jean-Michel Karcz
Délégué des Hauts de Seine



Travail de mémoire

Hommage à des déportés dans la Marne

Le 7 mai l'ANOPEX de la Marne a participé à la cérémonie en hommage à 6 résistants de la ville de Gueux déportés en camp de concentration et dont seulement 2 en sont revenus vivants en 1945.

Une plaque a été dévoilée en hommage à Raymond Sirot au collège portant son nom en présence de ses descendants.

Le collège porte le nom de « Raymond Sirot » en hommage à un ancien instituteur de l'école communale de Gueux, à son engagement dans la résistance au sein du groupe « Hector » et à sa mort en déportation à Buchenwald le 18 mars 1944, à l'âge de 42 ans, après son arrestation par la Gestapo le 28 décembre 1943.

La ville de Gueux a reçu le label Mission Libération pour cette action mémorielle.

Willy Delvallée

Délégué départemental adjoint de la Marne



Travail de mémoire

L'ANOPEX de la Marne commémore la bataille de Bastogne en Belgique

Le vendredi 31 mai, le drapeau de l'ANOPEX de la Marne et l'association des porte-drapeaux de Reims étaient invités à Bastogne en Belgique pour célébrer le « Memorial Day ».

Cette journée a été instaurée il y a 73 ans afin de rendre hommage à tous les soldats américains morts lors de la bataille de Bastogne en décembre 1944.

Ce moment s'est déroulé à la Peace Wood (Bois de la Paix) où chaque arbre présent et planté par un Belge représente un soldat américain mort pendant cette bataille.

Nous étions accompagnés de M. Emmanuel Mazingue représentant M Arnaud Robinet Maire de la Ville de Reims ainsi que M. Roger Vache en charge du lien d'amitié Reims Bastogne.

Nous avons pu visiter le Bastogne War Museum le matin qui a été restauré il y a 10 ans et qui présente une très belle collection de matériel, véhicules, et des représentations scéniques absolument magnifiques.

Félicitations aux Royal Scots Dragoon Guards pour les morceaux de musique militaire interprétés à la cornemuse !

Cette rencontre rentre également dans le cadre du 80ème anniversaire des débarquements et de la libération

Willy Delvallée
Délégué départemental adjoint de la Marne



Travail de mémoire

Quand des adhérents se retrouvent sur les plages du débarquement...

Le 06 juin 2024, en compagnie d'Éric, adhérent de Laval, et de nos épouses, nous avons assisté, sous un super soleil normand, à la cérémonie organisée par le consulat canadien pour le 80e anniversaire du débarquement des troupes canadiennes sur la plage de Juno Beach à Courseulles Sur Mer.

Cette commémoration était présidée par le Prince William, Prince de Galles, accompagné par Justin Trudeau, Premier ministre canadien et Gabriel Attal, Premier ministre français.

Chacun a pris la parole pour rendre hommage aux combattants du jour J dont 350 ont péri sur cette plage ainsi qu'aux 13 vétérans présents.

Le « Burlington Teen Tour Band », composé d'environ 130 jeunes musiciens canadiens a offert de splendides aubades pour rendre hommage aux soldats canadiens avant la représentation d'un Pipe Band canadien qui s'est manifesté en faisant résonner cornemuses et tambours.

Ensuite, les parachutistes ont effectué 3 largages successifs avec des démonstrations de voile-contact.

A l'issue de cette commémoration, les vétérans se sont rendus sur la plage pour un dépôt de gerbes.

Durant toute la semaine, nous avons eu le plaisir de voir circuler des véhicules de l'époque et d'écouter le « Burlington Teen Tour Band » lors de leur prestation sur la place De Gaulle et le long de la promenade du bord de mer.

Philippe Gressier
Adhérent du Loiret



Travail de mémoire

Des lycéens de la Somme acteurs de la mémoire combattante sur les OPEX

Le vendredi 7 juin 2024 s'est déroulée à l'hôtel d'Emonville à Abbeville, la cérémonie de présentation de 4 livres sur des OPEX : Liban, guerre du Golfe, Afghanistan et Mali.

Ce travail de mémoire a été mené par l'atelier défense et citoyenneté du lycée Saint-Pierre.

Un diplôme de gardien de la mémoire du Souvenir Français a été remis à chaque élève.

Chaque livre a été préfacé par un membre de l'ANOPEX.

A cette cérémonie étaient présents :

Mme Lydie Noël, adjointe au Maire d'Abbeville, Eric Berriahi, directeur des archives et président du Souvenir Français, Antoine Depta, délégué général départemental du Souvenir Français de la Somme, Mme Dominique Élin, cheffe d'établissement du lycée Saint-Pierre, M. Vilcot, enseignant et trésorier du Souvenir Français, Christian Pisseloup, délégué départemental de l'ANOPEX.

Christian Pisseloup
Délégué de la Somme



Travail de mémoire

Concours national de la résistance et de la déportation pour l'ANOPEX du Cher

Le mardi 11 juin 2024, la magnifique salle du Duc Jean de l'Hôtel du Département, à Bourges, a accueilli la cérémonie de remise des prix du concours national de la résistance et de la déportation (CNRD).

En présence de nombreuses personnalités, dont Madame Lefelle, présidente du C.D.U.A.A.R.D 18 (Comité départemental d'union des associations et des amis de la résistance et de la déportation du Cher).

Jean Luc Roger et Jean Bonnevie ont remis des livres, au nom de l'ANOPEX, aux lauréats des collèges Victor Hugo et Gérard Philippe d'Aubigny sur Nère ainsi que des lycées Jacques Cœur et Alain Fournier de Bourges.

Cette cérémonie s'est terminée par une prestation émouvante de la chorale Agora Défense dont l'un des membres est Thierry Henry, lui aussi adhérent de l'ANOPEX.

Jean Bonnevie
Délégué du Cher



Travail de mémoire

Cérémonie au pied de la Croix de Lorraine du Midi Corrézien

Samedi 15 juin, Jacques Larivée, président de l'association la Croix de Lorraine du Midi Corrézien, invitait sur son terrain situé entre Laumond et Sérilhac.

A cet hommage rendu au Général De Gaulle, s'ajoutaient le souvenir et la reconnaissance à Germain Quintel fusillé le 7 juillet 1944 et à André Malraux.

Onze porte-drapeaux s'étaient positionnés devant le monument édifié sur la terre de Jacques, ancien militaire Chasseur.

Une cocarde tricolore du Souvenir Français fut apposée sur le socle par Jean-François Verlhac.

André Quintel fut le

premier à prendre la parole dans un discours poignant, puis Jacques Larivée, suivi par Nathalie Laborde-Bressy maire de Sérilhac, et Pascal Coste, président du Conseil départemental de la Corrèze.

Ces deux derniers déposèrent chacun une gerbe de fleurs.

A l'issue de la cérémonie, fut dévoilée la stèle pupitre relatant l'histoire des trois grands personnages honorés sur ce site reposant et verdoyant.

Jean-Paul Faye, président départemental d'ANOPEX 19 et président régional bénévole du Comité du Limousin pour La France Mutualiste, remis deux subventions offertes par ces directions nationales.

Clément Rieu portait le drapeau ANOPEX 19, Régis Cambon adjoint au président, les accompagnait. Lui-même, président départemental de l'ACPG-CATM-TOE veillait sur son porte-drapeau, Jean-François Vacher.

Jean-Paul Faye

Délégué ANOPEX de la Corrèze



Travail de mémoire

La FNAM soutient une école primaire du Nord

Le 24 juin en tant que référent de la FNAM pour le Nord et le Pas-de-Calais, Jean-Pierre Pakula du GR34 (ANOPEX) a remis une subvention à l'école primaire de Hon Hergies.

Elle permettra de contribuer au financement du voyage mémoriel que les élèves vont effectuer le 17 octobre sur les traces de la Grande guerre à la Carrière Wellington à Arras puis au Mémorial canadien de Vimy et à la Nécropole nationale de Notre Dame de Lorette.

Les élèves en ont profité pour présenter la très belle exposition réalisée sur le thème des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.



Travail de mémoire

En Corrèze avec des scolaires du Loiret

Le délégué ANOPEX de la Corrèze a rejoint les randonneurs de la classe de défense venus d'Orléans, comme il le fait depuis plusieurs années.

Ils passent une semaine en hommage à des militaires du CPA10 morts pour la France en OPEX.

Le groupe est parti de Malemort à 08h00 pour rentrer à 23H30, jusqu'à Mandailles St Julien dans le Cantal pour leur camp de base.

L'après-midi a été consacré à la visite d'une exposition sur les Justes de France puis du musée de la déportation à Murat.

En soirée un repas de cohésion a eu lieu à Mandailles, dans l'auberge Bout du Monde.

A l'issue a eu lieu la remise des subventions de l'ANOPEX et de La France Mutualiste pour l'opération parachutage à Cadillac sur le village de Pleaux, labellisée 80ème anniversaire de la libération.

Jean-Paul Faye
Délégué ANOPEX de la Corrèze



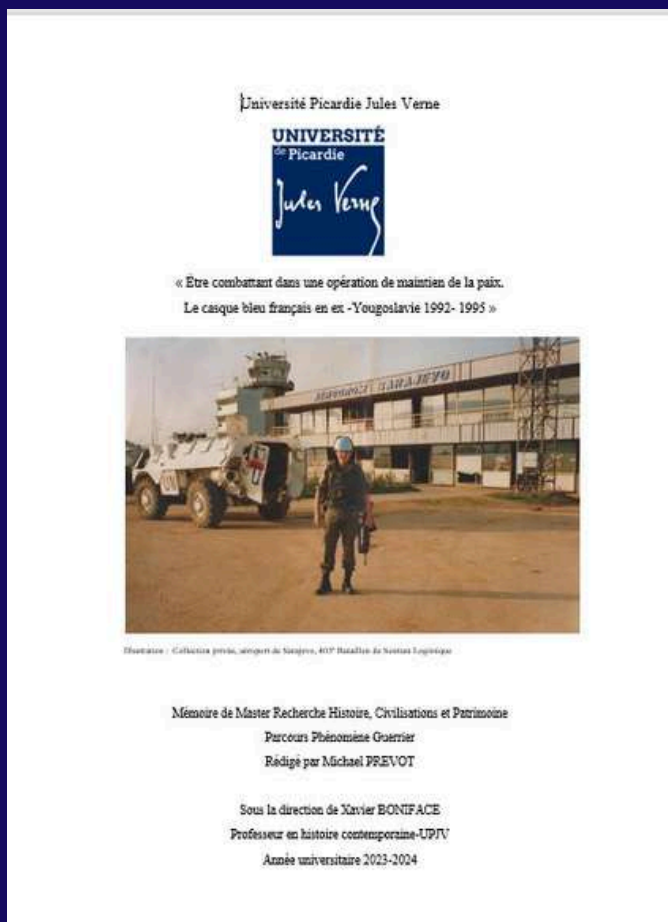
Travail de mémoire

« Être combattant dans une opération de maintien de la paix. Le casque bleu français en ex -Yougoslavie 1992- 1995 » : Mémoire en Master2 d'un membre de l'ANOPEX

Le 4 juillet 2024 au sein de l'université Picardie Jules Vernes d'Amiens, Michael Prévot adhérent de l'ANOPEX de la Somme a réussi sa soutenance mémoire en Master 2 "recherche histoire, civilisations et patrimoine – parcours phénomène guerrier"

Liée à ses deux OPEX en ex yougoslavie avec une moyenne de 16/20 devant un jury composé de M. Xavier Boniface, historien directeur de recherches à l'UPJV et de Mme Manon Pignot maître de conférences HDR en histoire contemporaine.

L'ANOPEX Somme, représentée par son DD et DDA, était invitée à cette soutenance et félicite Michael pour son travail de recherches, documentations et témoignages conséquent qui lui a valu des applaudissements chaleureux de l'assistance.



Travail de mémoire

Commémorations du 80ème anniversaire de la libération d'Avranches dans la Manche

La ville d'Avranches a célébré le 31 juillet sa libération organisée par David Nicolas (Maire) et présidée par Pierre Chauleur (Sous-Préfet d'Avranches).

La petite-fille du général Patton, Hélène Patton et de la Consule des Etats Unis Emily Cintora participaient également à l'évènement.

Le maître de cérémonie Jean-Louis Godey (délégué départemental adjoint de la Manche de l'ANOPEX), a mené d'une main de maître ce moment intense et riche en émotions qui réunissait plus de 100 porte-drapeaux venus de toute la Normandie et du Finistère.

Sous un soleil radieux et une chaleur torride, la foule a acclamé le cortège défilant, entre les 2 cérémonies, dans les rues d'Avranches, la centaine de portes drapeaux, les 300 reconstitueurs de la 2nd Armored in Europe et les autorités.

Les délégations du Calvados et de la Manche étaient présentes autour de Jean-Louis Godey pour l'occasion. (Pour le Calvados: Alain Courjou, Emmanuel Rebillard, Michel Pellerin, Davy Rocher - Pour la Manche: Michel Bator, Raphael Cogne, Antony Guillaume, Jean-Louis Godey)

Crédits photos Michel Pellerin.

Davy Rocher
Délégué du Calvados



Travail de mémoire

80ème anniversaire de la libération dans le Loiret

80 ans après l'occupation allemande, le Loiret a fêté sa libération tout cet été. Depuis le 6 juin dernier, les commémorations se sont multipliées pour marquer plus de quatre ans d'occupation de l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les membres de l'ANOPEX 45 accompagnés de leur porte-drapeau Jean-Yves et Patrick, se sont libérés afin de participer aux manifestations suivantes.

Commémoration à INGRANNES, à la mémoire de Roger BARNAULT et Marius BRACONNE tués par les Allemands le 14 Aout 1944

VITRY AUX LOGES « Maquis de Lorris » Cérémonie du 14 aout en hommage au Colonel O'NEILL

Libération d'ARTENAY le 16 aout 1944 par les troupes du Général Patton

Le point d'orgue de ces commémorations ce même vendredi 16 août, jour de la Libération d'ORLEANS par l'armée américaine, par les troupes du général PATTON.

Hommage au général Patton à SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE Le 17 août 2024, le parc du domaine de la Petite-Espère prendra officiellement le nom de square Général Patton.

Une plaque y est dévoilée en présence d'Helen Patton, la petite-fille du célèbre général

Ce 20 août 2024, nous avons également participé au 80ème anniversaire de la Libération de TIGY.

Un grand merci pour les organisateurs et participants, sans oublier toutes les associations du monde combattant et mémorielles, ainsi que leurs porte-drapeaux.

Robert Calloud
Conseiller de l'ANOPEX



Travail de mémoire

80ème anniversaire du débarquement et de la libération de la Provence 1/2

Il a été commémoré avec faste dans le Var par le Président de la République française en présence de 5 chefs d'Etat et de gouvernement étrangers (Cameroun, Togo, République Centrafricaine, Comores, Monaco, ainsi que le 1er ministre du Maroc), ainsi que de plusieurs hautes personnalités françaises, dont M. Sarkozy, ancien président de la république française et de quelques ministres en exercice, autorités civiles (préfet, président de la région PACA, président du conseil départemental du Var) et militaires, à commencer par les chef d'état-major des Armées, de l'armée de terre et de la marine, ainsi que le commandant de la région Sud de la gendarmerie nationale, mais aussi des représentants d'armées étrangères, au premier rang desquels les Etats-Unis d'Amérique.

Outre les cadets de la Défense et des élèves de lycées venus du Sénégal, le monde combattant était représenté par de très nombreuses délégations de présidents et de porte-drapeaux, dont la délégation ANOPEX du Var qui représentait notre Président et toute notre association nationale.

Située sur le territoire de la commune de Saint-Raphaël, la cérémonie s'est déroulée à la nécropole nationale de Boulouris à Saint-Raphaël qui regroupe les corps de 464 soldats français morts pour la France lors des combats d'août 1944.

De toutes origines et de toutes confessions, ces soldats appartenaient à l'armée B, conduite par le général de Lattre de Tassigny, qui fut engagée en Provence.

Le débarquement en Provence, celui qu'on se plaît à nommer « l'autre débarquement », a rassemblé plus de 350.000 soldats dont 250.000 soldats de France et de tout l'empire français, soit davantage que les alliés : il faut se rappeler que c'est par cette opération DRAGOON que l'Armée française a recouvré son honneur.



Travail de mémoire

80ème anniversaire du débarquement et de la libération de la Provence 2/2

Lors de cette cérémonie, Le président camerounais Paul Biya, l'un des cinq chefs d'Etat africains présents à la cérémonie, s'est exprimé en premier, au nom des présidents étrangers. « Il n'y aurait pas eu de victoire alliée sans l'alliance sacrée des volontaires, sans la contribution des autres peuples, sans les étrangers, sans les noirs et autres tirailleurs », a-t-il rappelé. « Cette lutte-la a été menée ensemble pour défendre les valeurs et idéaux universels de paix et de justice », a poursuivi le président camerounais, soulignant le rôle joué par les « combattants » venus d'Afrique, « héritiers de traditions guerrières immémorables, admirables de courage, d'audace et de loyauté ».

Après avoir livré le récit des premières heures du débarquement, lors duquel plus de 350 000 hommes sont venus libérer la France, Emmanuel Macron a souligné l'importance de l'armée « bigarrée » composée des combattants venus de tout l'empire, notamment africains : « lorsqu'il s'agit de défendre l'intérêt vital de la nation, tous ceux qui se reconnaissent comme Français ont vocation à être ensemble. Officiers de l'Empire ou enfants du Sahara, natifs de la Casamance ou de Madagascar, (...) ils n'étaient pas de la même génération, ils n'étaient pas de la même confession, (...) ils étaient pourtant l'armée de la nation, armée la plus fervente et la plus bigarrée », a rappelé le chef de l'État.

La patrouille de France est venue clore majestueusement cette célébration du 80e anniversaire du débarquement en Provence qui a été essentiel pour la libération de la France.

Je remercie particulièrement les camarades qui m'ont accompagné en cette journée où le ciel était exceptionnellement menaçant, au premier rang desquels mon adjoint Jean-Luc Belotti, porte-drapeau pendant de longues heures, ainsi que Philippe Guth et Rémi Le Fourn.

Bernard Altenbach
Président de l'ANOPEX du Var



Travail de mémoire

Hommage aux martyrs de la cascade du bois de Boulogne

Répondant à l'invitation de la mairie de Paris, du comité du Souvenir des martyrs de la cascade du bois de Boulogne et du comité parisien de la libération, l'ANOPEX a participé à l'hommage rendu aux 35 jeunes martyrs de la Cascade du Bois de Boulogne.

Le 16 août 1944, trente-cinq jeunes gens âgés de 18 à 22 ans furent fusillés derrière l'étang du Réservoir après être tombés dans un traquenard qui aboutit à leur arrestation.

Membres des Forces françaises de l'intérieur, francs-tireurs et partisans de la ville de Chelles, membres de l'Organisation civile et militaire de la jeunesse, Jeunes Chrétiens Combattants et membres du réseau Turma Vengeance, ils appartenaient à cinq organisations différentes.

Mais tous voulaient participer à la libération de Paris (25-26 août) et acceptèrent une mission de transport d'armes proposée par un soi-disant agent de l'Intelligence Service. C'est sans armes qu'ils se rassemblèrent à un rendez-vous place des Ternes.

À peine arrivés, ils furent encerclés par la Gestapo puis conduits au siège de celle-ci où ils furent gardés et interrogés jusque vers 22 heures, avant d'être emmenés à la Cascade et fusillés.

Tous les ans, ce tragique événement est commémoré sur les lieux du drame où les vieux chênes "conservent en leur cœur les balles qui tuèrent ces adolescents".

Denys Chappay, notre délégué général et Jean-Michel Karcz administrateur réseau, y ont représenté notre association en ce 18 août 2024.



Travail de mémoire

La Flamme sous l'Arc de Triomphe ravivée pour nos frères d'armes morts pour la France à Uzbeen

Le 18 août 2008, une section du 8e Régiment de parachutistes d'infanterie de marine et une du Régiment de marche du Tchad effectuent une mission de reconnaissance dans la vallée d'Uzbeen.

Elles tombent dans une embuscade et engagent de violents combats.

Les militaires se battent dans des conditions extrêmes.

Dix d'entre eux y sont morts pour la France et vingt-et-un autres ont été blessés.

Nous ne les oublions pas :

Adjudant Sébastien Devez, 8e RPIMa

Sergent Damien Buil, 8e RPIMa

Sergent Nicolas Grégoire, 8e RPIMa

Sergent Rodolphe Penon, 2e REP

Caporal Melam Baouma, RMT

Caporal Kévin Chassaing, 8e RPIMa

Caporal Damien Gaillet, 8e RPIMa

Caporal Julien Le Pahun, 8e RPIMa

Caporal Anthony Rivière, 8e RPIMa

Caporal Alexis Taani, 8e RPIMa

Le 18 août 2024, à l'initiative de l'association Vétérans OPEX, une cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe a eu lieu en leur mémoire.

L'ANOPEX s'y est associée, avec notre délégué général Denys Chappey et notre administrateur réseau Jean-Michel Karcz, aux côtés des militaires du 8ème RPIMa de Castres.



Travail de mémoire

80ème anniversaire de la libération du Coudon

L'ANOPEX du Var a participé à la célébration du 80ème anniversaire de la libération du Coudon (La Valette du Var) avec nos partenaires des Gueules Cassées qui a eu lieu le 22 août 2024.

La très belle cérémonie, rehaussée par la remise de 2 médailles de l'Ordre national du mérite, la présence de personnalités civiles et militaires et celle des nombreux adhérents ANOPEX rejoints pour l'occasion par des présidents d'associations patriotiques invités par l'ANOPEX 83 (FNAM, UNC, DPLV, Chasseurs d'Afrique, etc..) et la participation d'un adhérent ANOPEX VAR en tenue d'époque de général américain et de son épouse en tenue de personnel du service santé US, a été suivie par un déjeuner dansant de très belle facture qui a duré jusque tard dans l'après-midi.

Bernard Altenbach
Président ANOPEX VAR



Travail de mémoire

Hommage au caporal Mickaël Dupré dans le Loiret

Les membres de l'ANOPEX du Loiret se sont rassemblés en présence des parents, de la famille, de la municipalité d'Ouzouer sur Loire, du représentant départemental du Souvenir Français et amis, pour rendre hommage à notre frère d'armes, le caporal Mickaël Dupré le 24 août 2024 à 10h30 au cimetière d'Ouzouer sur Loire.

Engagé dans l'opération Licorne, en Côte d'Ivoire dans une zone démilitarisée, « dite de confiance », il y a 21ans, le 25 août 2003, un peloton de 24 soldats français patrouillait à bord de deux barges sur le lac Kossou. Soudain, le groupe est tombé sur une dizaine de rebelles, incontrôlables. Avant qu'ils puissent se désengager, un rebelle tira une rafale en direction du peloton.

Une fusillade s'ensuivit et Mickaël Dupré est décédé de ses blessures après son évacuation à l'antenne chirurgicale.

Mickaël est Mort pour la France en opération extérieure.

N'oublions pas.

Robert Calloud
Conseiller de l'ANOPEX



Travail de mémoire

81ème anniversaire de la destruction du premier maquis d'Auvergne « Les Ardents »

Le 2 septembre, l'ANOPEX du Puy-de-Dôme a participé à la cérémonie du 81ème anniversaire de la destruction du premier maquis d'Auvergne « Les Ardents » au monument aux morts du col de Ceyssat et au monument aux morts du Bac de Montmeyre.

La cérémonie était présidée par Monsieur Joël Mathurin, préfet du Puy-de-Dôme en présence de madame Suzanne Titéca, résistante de 103 ans, monsieur Louis Mialon, croix de guerre 39/45 et madame Michèle Rouhet, fille de résistant.

Suzanne Neiller (née Titeca le 21 mars 1921) vivait en Belgique au moment de la déclaration de guerre.

Elle rentre en France rejoindre sa sœur, Adeline, mariée à Achille Bourgeois avec lequel elle avait eu un enfant en août 1939. Achille était mobilisé. Les deux sœurs traversent différentes villes jusqu'à ce qu'Achille parvienne à les faire venir en zone libre. Elles s'installent à Clermont-Ferrand et reprennent un restaurant rue de la Treille.

Les deux sœurs font rapidement partie du groupe résistant « Les Ardents » sous le commandement du général Lazard. Achille Bourgeois gagne le Maroc pour s'engager dans l'armée de la Libération. Pour tenir des réunions, le groupe se rassemble au restaurant de Suzanne et Adeline.

En janvier 1943, un client du restaurant, M. Schindler leur demande l'aide : il est juif. Elles l'aident à s'enfuir.

Les deux sœurs ont aussi aidé, avec leur réseau, des réfractaires du S.T.O. Suzanne Titeca est arrêtée une première fois. Inquiétée, elle a dû fuir. Une seconde fois, un policier membre de la Résistance M. Weilbacher la fait sortir.

Début 1944, un membre de la Kommandantur venait manger tous les jours pour surveiller le restaurant des sœurs Titeca. Adeline est donc partie à Tours. Suzanne est demeurée à Clermont-Ferrand rue du Champgil tout en gardant contact avec des résistants.

Gilles Falempin
Président ANOPEX 63



Travail de mémoire

Cérémonie au Mémorial de l'OTAN à Frethun pour les blessés et les familles endeuillées

Le 7 septembre 2024 a eu à lieu à Frethun dans le Pas-de-Calais, la 12ème commémoration du Mémorial de l'OTAN.

Le thème de cette année : les blessés de guerre et la reconstruction par le sport mais aussi les 75 ans de l'OTAN et les 10 ans de l'association De La Pierre A L'Olivier (DLPALO)



A l'issue de la cérémonie inter-religieuse, Pascale Lumineau présidente de DLPALO a lu une prière pour les familles des militaires morts en opérations extérieures puis l'union Vélo Club de Calais a rejoint le site en compagnie de Cédric Travers blessé de guerre et cycliste handisport.

Avec Alexis Bataille, ancien infirmier militaire, ils ont allumé les vasques.



L'ANOPEX était représentée par des adhérents de l'Hérault, du Nord, du Pas-de-Calais, des Deux-Sèvres et de la Somme.

Travail de mémoire

Hommage aux résistants corréziens

Mardi 10 septembre 2024, une cérémonie commémorative s'est déroulée face au Mémorial corrézien de la résistance unie, de la déportation et des martyrs.

L'immense Croix de Lorraine à double fût, symbolisant l'entente entre Armée Secrète et Francs-Tireurs et Partisans, domine de ses douze mètres, le coteau de l'aire de Corrèze de l'A89 à Vitrac sur Montane.

En début de cérémonie, un Alpha Jet biplace décollant de la Base aérienne de Cazaux a survolé le public.

Il s'agissait du 20ème anniversaire de la mise en place de ce monument et Monsieur le Préfet, Etienne Desplanques, présidait.

Durant la 2ème guerre mondiale plus de 800 corréziens résistants ont payé de leurs vies, leurs choix et actions. 600 autres déportés et 800 Juifs ont été envoyés en camps d'extermination.

J'étais accompagné du porte-drapeau, Jacques Nicolas et de Jean-Noël Rouffiange, membre, avec le drapeau des Médaillés militaires.

La Corrèze a été officiellement libérée le 21 août 1944 par la seule force de ses résistants, la ville de Tulle le 16 août.

Jean-Paul Faye
Délégué de la Corrèze



Travail de mémoire

Cérémonie commémorative pour la première bataille de la Marne de septembre 1914

C'est au pied du monument de 35 mètres de haut, surnommé « la carotte » commémorant la Première bataille de la Marne du 5 au 12 septembre 1914, que s'est déroulée la cérémonie d'hommage du 110ème anniversaire, le dimanche 8 septembre 2024 à Mondement.

Le site a été choisi parce qu'il marquait un point stratégique dans le grand front établi par Joffre, de l'Oise à Verdun, pour riposter à l'ennemi et mettre un terme à l'invasion des armées de Guillaume II.

Le site du château de Mondement, au sud des marais de St Cond, dominait la partie la plus méridionale du front et verrouillait le passage vers Paris par le sud.

Si ce point cédait, l'effort de toute la partie ouest du front pour repousser l'ennemi vers l'est pouvait être compromis.

Le Délégué départemental de la Marne était accompagné de son homologue de l'Aisne.

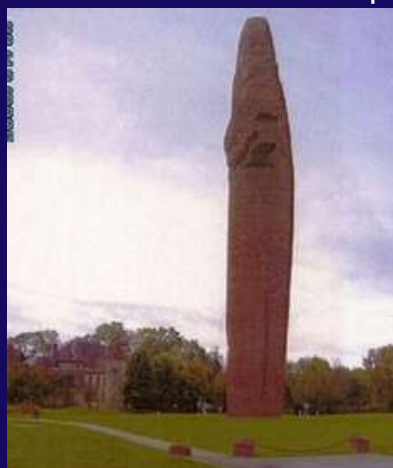
Un office œcuménique a eu lieu suivi d'une aubade de l'harmonie de Broyes-Fèrebrianges.

Étaient présents entre-autres, l'association de recherches militaires saxonne de Dresde et la Royal Fusiliers Association de Londres.

Le Général Maxime Weygand, bras droit du Maréchal Foch durant la grande guerre avait lancé ces mots :

« C'est à Mondement que fut tiré le dernier coup de canon de la Bataille de la Marne. »

Willy Delvallée
Délégué adjoint de la Marne



Travail de mémoire

Inauguration d'une borne Leclerc, voie 2e DB à Orsay dans l'Essonne

Dimanche 22 septembre 2024, à Orsay (91), sur invitation de Frédéric Corabœuf, président de l'ANOPEX 91, de nombreux membres de l'association se sont retrouvés pour inaugurer en ce 80e anniversaire de la libération, une borne Leclerc, voie 2e DB.

Orsay fut sur le parcours de la 2^e DB de la Normandie à l'Alsace.

S'inspirant de celles de la voie sacrée à Verdun ou, plus tard, de celles de la Voie de la Liberté de la 3^e Armée Américaine commandée par le général Patton dans laquelle combattait la Division Leclerc, la borne installée à Orsay s'intègre dans le cadre du projet national « La Voie de la 2^e-DB ».

Cette voie qui relie plus de 1 000 kilomètres de lieux historiques à travers la France emprunte fidèlement le parcours suivi par la division blindée française.

C'est en présence des élus, du conseil municipal des jeunes d'Orsay, des associations d'anciens combattants (Anopex, Arac, Unc, Fnaca et Souvenir français), et de membres de la famille Leclerc (habitant Orsay), ainsi que de la fondation Leclerc, que nous avons inauguré une borne du Serment de Koufra.

M. Serge Finot, ancien de la 2^e DB ayant participé à la libération en 1944, et accompagné par ses deux filles, nous ont également honoré de leur présence.

Étaient aussi présents Olivier Dufour, secrétaire général et président de l'ANOPEX 94 et sa conseillère, Cendrine, accompagnés par des adhérents du Val de Marne et du Loiret.

Cette inauguration s'est terminée par un repas convivial entre les différents membres de l'ANOPEX

Frédéric Corabœuf
Président Anopex 91



Travail de mémoire

Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

L'ANOPEX du Var a participé à la célébration de cet hommage national rendu à Toulon et dans d'autres communes du Var avec 13 autres associations patriotiques.

Le terme "harki", dérivé de l'arabe "haraka", veut dire "mouvement". Ici, il fait référence à des groupes militaires mobiles, engagés dans des unités spécifiques. Depuis plus de 20 ans, la France poursuit un travail de mémoire, marqué par la cérémonie annuelle du 25 septembre, qui symbolise la réparation et la transmission de cette histoire au sein de la communauté nationale.

Le préfet secrétaire général de la préfecture du Var a lu le discours du ministre des armées et des anciens combattants.

A l'issue de la cérémonie, Mme Massi, maire de Toulon, nous a rejoints spontanément pour poser sur la photographie souvenir avec notre drapeau, avant d'échanger très simplement sur notre situation, nos difficultés, nos projets.

Je remercie encore une fois de m'avoir accompagné mes camarades ANOPEX-83 Maurice KERMORVANT, porte-drapeau, Jean-Luc BELOTTI, vice-président, Christian POIVEY, maître de cérémonie et président de la Maison du Combattant de Toulon, mais également Guy LEBERRE adjoint au maire de Toulon, en charge des anciens combattants et de la Mémoire, ainsi que Jérôme GUERVIN, directeur de l'ONACVG du VAR pour leur soutien.

Bernard ALTENBACH,
Président ANOPEX VAR



Travail de mémoire

80ème anniversaire de la libération : rencontres intergénérationnelles à l'EHPAD de Gonnehem (62) labellisé Bleuet de France

La « Résidence Le Parc du Manoir » est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), médico-social associatif de la loi de 1901, adhérente de la FEHAP.

Elle compte 84 résidents répartis en 2 unités dépendance de 58 lits et 2 unités de vie Alzheimer de 26 lits dont 4 sont destinés à l'accueil temporaire et dispose également d'un accueil de jour de 10 places.

Elle a pour vocation de faire vivre, avec l'ensemble du personnel, un quotidien le meilleur possible aux résidents.

Dans cet objectif, l'établissement a pour but de proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

Par ailleurs, il est mis un point d'honneur à ce que l'établissement soit ouvert sur l'extérieur par :

- toutes les actions, telles les rencontres inter générationnelles avec les écoles, les IFSI dans le cadre de la semaine bleue, les centres de vacances, les enfants du personnel pour des activités créatives et ludiques,
- toutes les interventions de nombreux prestataires extérieurs,
- tous les partenariats engagés sur le territoire,
- toutes les démarches mémorielles en lien avec l'ONaCVG.

Alors pourquoi une telle manifestation et à l'EHPAD de Gonnehem :

– premièrement, en respect de la charte « Bleuet de France » et en tant qu'EHPAD labellisé en 2017 par Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, en charge des anciens combattants et Mme Emmanuelle Double, cheffe du département solidarité de l'ONaCVG, pour répondre aux engagements de mettre en valeur pour les aînés, la citoyenneté et l'accompagnement du devoir de mémoire envers les jeunes générations,



Travail de mémoire

80ème anniversaire de la libération : rencontres intergénérationnelles à l'EHPAD de Gonnehem (62) labellisé Bleuets de France

- deuxièmement, pour être un EHPAD « dynamique » proposant un planning d'activités diverses et variées,
- troisièmement, pour maintenir une ouverture sur l'extérieur et permettre d'une part à des publics de « générations différentes » de se rencontrer et d'échanger dans un esprit d'entraide et de solidarité, et à cette occasion de créer des partenariats privilégiés avec des acteurs impliqués sur le territoire et de tous horizons et d'autre part à ces personnes de se découvrir comme porteuses de savoirs, de connaissances et de faire travailler la mémoire en développant leurs facultés d'apprentissage et d'interprétation grâce à des échanges entre résidents et enfants.

Cela étant dit, la cérémonie du 28 septembre est l'aboutissement d'un projet mené par Isabelle PAMART, stagiaire animatrice secondée de Marie MASSET, animatrice durant le 1er semestre. Projet qui a reçu le label de la mission 80ème anniversaire de la libération et qui a été soutenu par l'Office National des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG).

En fonction des attentes et besoins des résidents, les actions ont porté sur différentes rencontres intergénérationnelles, de sorties culturelles, d'ateliers manuels avec la participation d'intervenants extérieurs.

Afin d'éviter l'isolement des résidents, il a été organisé des rencontres avec les enfants de l'école de Gonnehem. Echanges liés aux souvenirs d'enfance de la seconde guerre mondiale permettant de renforcer la sociabilisation et l'épanouissement, de retrouver la totalité de la joie en se replongeant dans les souvenirs d'enfance.



Travail de mémoire

80ème anniversaire de la libération : rencontres intergénérationnelles à l'EHPAD de Gonnehem (62) labellisé Bleuets de France

En juin un après-midi commémoratif aux couleurs de la libération a été organisé dynamisé par un spectacle de chants donné par Dany Rossie et par l'exposition de véhicules militaires de l'association des « véhicules militaires de l'Artois ».



Un arbre de la fraternité est d'ailleurs exposé dans le hall.



A l'issue de ces diverses rencontres, la cérémonie du 28 septembre a été un moment de transmission des valeurs autour du respect et de solidarité.

Après les prises de paroles de Mme Valérie Sénecat, directrice de l'EHPAD, de M. André Flajolet, président du conseil d'administration et de M. Bernard Delelis Maire de Gonnehem un élève de la commune a levé les couleurs avant que l'harmonie municipal de Gonnehem joue l'hymne national.

Travail de mémoire

80ème anniversaire de la libération : rencontres intergénérationnelles à l'EHPAD de Gonnehem (62) labellisé Bleuets de France



Enfants et résidents ont ensuite planté un arbre de la paix et dévoilé une plaque commémorative accompagnés par les autorités déjà cités ainsi que Mmes Mady Dorchies-Brillon, conseillère régionale déléguée au devoir de mémoire et Fanny Bourdet directrice du service départemental de l'ONaCVG, avant de lire des textes sur le respect, la solidarité, la liberté et la paix.



La cérémonie s'est conclue par un lâché de pigeon et le salut aux porte-drapeaux par les autorités avant un moment de convivialité.

Un très beau temps mémoriel qui a réuni près de 200 personnes de 7 à 97 ans et dont se souviendront longtemps tous les participants.

Jean-Pierre Pakula

Vice-président du CA de l'EHPAD de Gonnehem



Vie des armées

Cérémonie de remise de fanion au commandement de la Gendarmerie pour les missions extérieures.

Le 17 mai 2024 au MOPEX se déroulait la cérémonie de remise de fanion au commandement de la Gendarmerie pour les missions extérieures. (CGMEX)

Le GCA Lionel Lavergne, commandant de la Gendarmerie d'outre-mer présidait cette cérémonie en présence de M. le Préfet Olivier Jacob, directeur général des outre-mer, de M. Philippe Goujon, maire du XVème arrondissement de Paris et de nombreuses autorités civiles et militaires.

Trois détachements du commandement de la Gendarmerie d'outre-mer et la Musique de la Gendarmerie mobile rendaient les honneurs aux personnels civils et militaires décorés ou félicités pour leurs actions en missions extérieures.

A la demande de l'ONaCVG, l'ANOPEX était présente avec son porte-drapeau national Etienne Boisvert, et son président départemental des Hauts-de-Seine Jean-Michel Karcz



Vie des armées

Passation de commandement au 92ème RI dans le Puy-de-Dôme

Le mercredi 5 juin 2024, l'ANOPEX du Puy-de-Dôme a participé à la cérémonie de passation de commandement du 92ème régiment d'infanterie sur la place d'armes du quartier Desaix à Clermont-Ferrand.

Le général de brigade Ludovic Pinon, commandant la 2ème brigade blindée de Strasbourg, a présidé la cérémonie de passation entre le colonel Stéphane Talleu quittant le commandement et le colonel Louis-Marie Levacher prenant le commandement du régiment d'Auvergne.

Cette très belle cérémonie émouvante a eu lieu devant de nombreuses personnes parmi lesquelles les associations des combattants du Puy-de-Dôme. Un défilé à pied et motorisé suivi d'un buffet ont clôturé cette belle journée.

Gilles Falempin
Délégué du Puy-de-Dôme



Du mirage 2000 au Rafale : les adhérents du Vaucluse à la rencontre des aviateurs de la BA 115 d'Orange

La section départementale du Vaucluse de l'ANOPEX a participé à la prise d'armes du 18 Juillet 2024 sur la BA 115 d'Orange Caritat.

En présence des adhérents Samuel Schonfeld, Georges Lefebvre, Bernard Brioux porte-drapeau et Lionel Maufras délégué départemental.

Cette cérémonie, présidée par le CEMAAE le général d'armée Stéphane Mille, officialisait la recreation de la 5ème Escadre de Chasse, la réactivation de l'Escadron de Chasse 1/5 "Vendée" et la prise de commandement de l'ESTA 15.005 "Baronnies".

Un défilé aérien a clôturé cette magnifique manifestation pour l'arrivée du Rafale dernière génération sur la plate-forme qui a été modernisée à cet effet.

Lionel Maufras
Délégué du Vaucluse



Vie des armées

Publication du rapport social unique (RSU) 2023

Le ministère des Armées vient de publier ce document annuel qui contient l'essentiel des chiffres relatifs aux ressources humaines de l'année écoulée, en y associant une présentation des grands engagements et faits marquants au titre 2023.

Le Rapport social unique (RSU) permet d'avoir un aperçu de la politique RH du ministère, une vision sur sa richesse humaine, la complémentarité des personnels militaires et civils, la pluralité des métiers, la variété des parcours et l'accessibilité de l'escalier social.

Ce document rappelle aussi les actions réalisées en 2023 pour renforcer l'attractivité et la fidélisation du personnel.



Aujourd'hui, la désinformation est devenue une véritable arme de guerre contre laquelle les institutions publiques doivent se défendre.

Les manipulations de l'information provenant de l'étranger font en effet peser une menace réelle et sérieuse sur le fonctionnement démocratique des sociétés.

Elles visent à influencer l'opinion publique, semer le doute, et parfois masquer les réalités du terrain.

La responsabilité individuelle joue un rôle crucial dans la lutte contre la désinformation, car chacun peut devenir un relais involontaire, en partageant des informations sans les vérifier au préalable.

C'est pourquoi il est nécessaire de prendre conscience, collectivement et individuellement, des dangers de la désinformation, de savoir reconnaître une fausse nouvelle ou une tentative de manipulation et de comprendre les intentions de nos adversaires.

Chacun est cible et acteur dans ce combat collectif contre les ingérences numériques étrangères.

Ce guide est conçu pour expliquer ces notions et renforcer la résilience cognitive de chacun."



La DMCA publie sa 1ère “lettre d’information du monde combattant”

“Cette lettre d’information a la volonté de resserrer les liens entre les acteurs du monde combattant.

Elle a la prétention à terme de devenir un espace de présentation et d’expression de la communauté formée par les associations et fondations mémorielles.

En réunissant sous le même médium l’ensemble des activités mémorielles institutionnelles et associatives, de nouvelles idées peuvent naître.

Cette lettre d’information trimestrielle, rédigée par la Direction de la mémoire, de la culture et des archives, sera donc un moyen d’informer le monde combattant sur les grands événements mémoriels, de lui transmettre les appels à projets et les dates des commissions de subventions du ministère des armées, d’échanger les bonnes pratiques, mais aussi d’offrir une tribune à ses acteurs, afin d’exprimer la vitalité de notre communauté.

À vous de vous en emparer, de la diffuser et d’y contribuer.
Bonne lecture.”

Evence RICHARD

Directeur de la mémoire, de la culture et des archives



In Memoriam

“Le 10 septembre nous avons accompagné à sa dernière demeure Gérard Nemessany, 54 ans, porte-drapeau de la délégation ANOPEX de la Moselle.



Cérémonie sobre uniquement au cimetière.

Il y avait 4 porte-drapeaux autour de membres de la délégation ANOPEX de la Moselle.

Il a rejoint l'ANOPEX en 2022.

À la suite de la recherche d'un porte-drapeau pour la délégation de la Moselle, il avait été le seul à se porter volontaire, avec enthousiasme, pour assurer cette mission, voulant participer ainsi à représenter les OPEX et l'ANOPEX lors des commémorations et autres cérémonies. Toujours volontaire affichant avec fierté sa médaille du combattant et surtout la Croix du combattant volontaire.

Incorporé dans l'armée de terre le 1er septembre 1991 il est affecté au 72ème régiment du génie à Suippes au printemps 1992.

Il signe un VSL de 13 mois et rejoint le bataillon du Génie en Bosnie Herzégovine (BGBH), tout juste créé sous mandat des Nations Unies et composé d'éléments issus des 6ème, 7ème et 72ème RG.

Arrivé à Split en Croatie le 09 décembre 1992, il rejoindra son point d'attache le 29 décembre 1992 à Kakanj en Bosnie (40 kms au nord de Sarajevo). Sa mission prendra fin lors de la relève des troupes du BGBH à Kakanj et son retour à Evreux le 23 juin 1993.

Nous avons perdu un camarade apprécié par sa gentillesse et son dévouement.

Au revoir Gérard

Angel Pico

Délégué de la Moselle



L'ANOPEX renouvelle ses condoléances à sa famille, ses proches et ses frères d'armes

Cotisations 2024

Uniquement pour l'année en cours, de préférence en ligne sur le site, mais aussi par chèque à notre siège social, **avant fin février pour pouvoir voter lors de l'AG :**

- pour les membres actifs, titulaires du TRN, de la CC ou de la MPMT : **20 €**
- pour les ayants-droits (familles de militaires morts en opération) : montant réduit : **10 €**
- pour celles et ceux qui ne rentrent pas dans ces 2 catégories et qui souhaitent soutenir nos actions, comme membre bienfaiteur : **50 €**,

Pour tous il est naturellement possible d'effectuer un don adhérent ou non



REJOIGNEZ NOUS



ANOPEX- Tour Pacific 11-13 Cour Valmy
92977 LA DEFENSE cedex
contact@anopex.org

Directeur de la publication: Jean-Paul Martial
Rédacteur en chef/Création graphique:

Jean-Pierre Pakula,

Comité de rédaction:

Jacques Aben, Thérèse Moinet, Robert Calloud,,
Cendrine Fesnin

*Photos: @adhérents ANOPEX
@ FB Adt/AAE/ Marine nationale
@ FB Etat-major des armées & unités.*

Si vous êtes titulaire de la carte du combattant (CC), du titre de reconnaissance de la Nation (TRN), de la médaille de la protection militaire du territoire, si vous êtes conjoint survivant ou ascendant au premier degré d'un décédé en OPEX,



Guoules Cassées
Sourire Quand Même

Ils nous soutiennent

| RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT |

Faites valoir vos droits à réparation !

Communication à caractère publicitaire

Une rente majorée par l'État

de 12,5 % à 60 %
selon le conflit auquel vous avez participé,
le titre que vous détenez et sa date d'obtention

Des versements déductibles

Vos versements sont déductibles
de votre revenu imposable conformément
à la législation en vigueur^(*)

Une fiscalité favorable

Vous bénéficiez de la fiscalité
avantageuse de l'assurance vie ^(**)

Réservée aux anciens combattants et victimes de guerre⁽¹⁾, la Retraite Mutualiste du Combattant est un produit d'assurance vie monosupport libellé en euros ayant pour objet la constitution d'une rente viagère différée visée par l'article L.222-2 du Code de la mutualité et les textes réglementaires afférents.

(1) Sous réserve d'être titulaire de la Carte du Combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation.

(*) Dans la mesure où ces versements permettent l'acquisition d'une part de rente majorée par l'Etat.

(**) Conformément à la législation en vigueur.

» Demandez un
bilan personnalisé

www.carac.fr

N° Cristal 0 969 32 50 50

APPEL NON SURTAXE



www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/11/15/ARMM1831125A/jo/texte



La station à destination des militaires, en partenariat avec le ministère des Armées, et le groupe Skyrock.

Carac mutuelle d'Épargne, de Retraite et de Prévoyance

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité • SIREN : 775 691 165

Siège : 159, Avenue Achille Peretti • CS 40091 • 92577 Neuilly-sur-Seine cedex

Numéro Cristal : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé) • www.carac.fr •

CARAC
ENGAGÉS POUR L'AVENIR DE VOTRE PATRIMOINE